

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

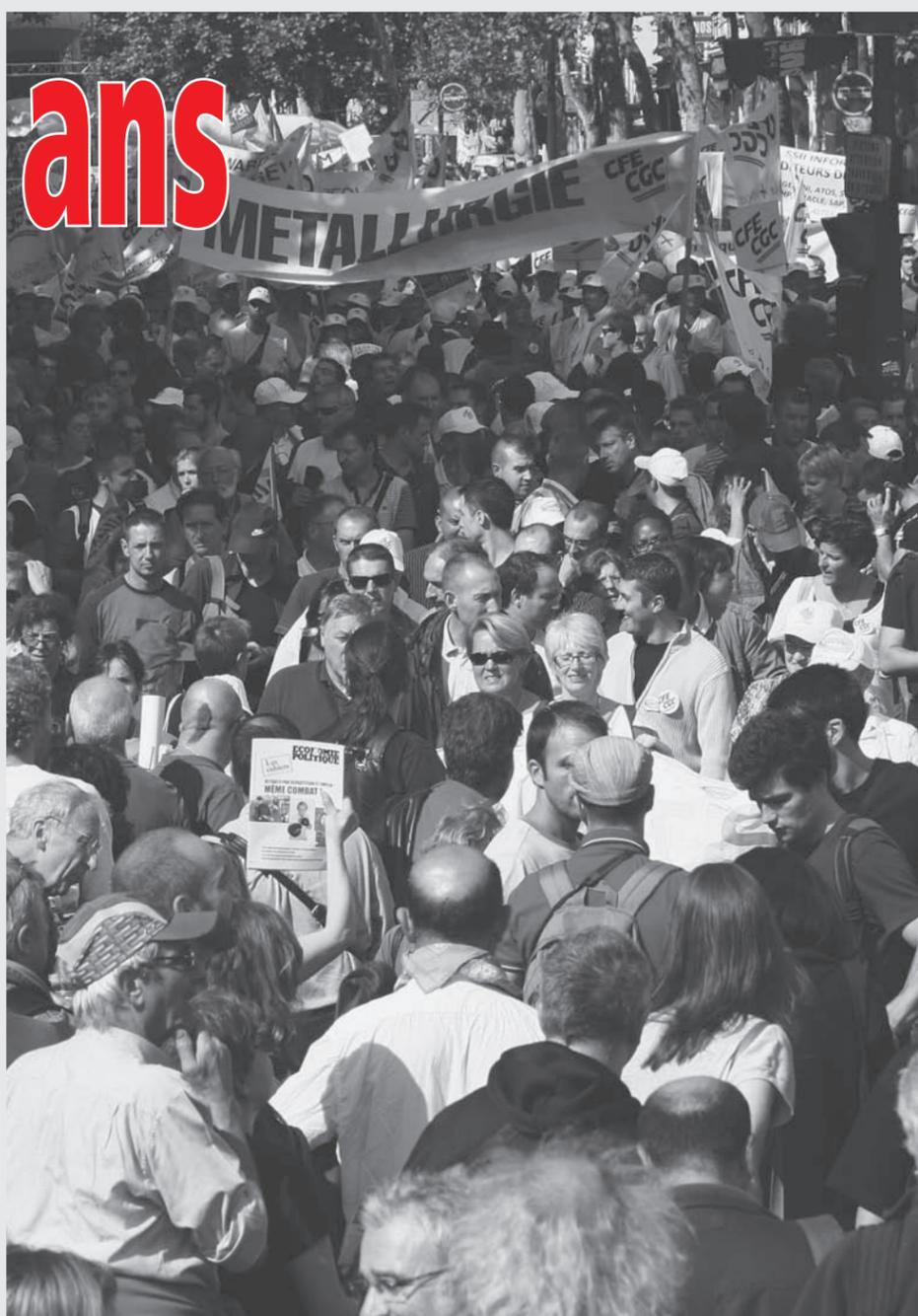
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2198 - 17 septembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Tous dans la rue le 23 septembre

**Retraite à 60 ans
à taux plein,
37,5 années
de cotisation**



M 06189 - 2198 - F: 1,00 €



Leur société

- p 4 ■ Niches fiscales et cadeaux fiscaux
- Les profits des groupes capitalistes
- p 5 ■ Retraites : l'arrogance de Sarkozy
- Le projet contre la médecine du travail
- Le gros lot pour Tapie
- p 6 ■ Le coût du nouveau compteur électrique
- La réforme de la garde à vue
- p 7 ■ La circulaire Hortefeux sur les Roms
- Expulsions à Mayotte
- L'enquête sur la mort des deux jeunes à Clichy-sous-Bois
- p 11 ■ Éducation nationale : le rapport des inspecteurs généraux sur le manque de moyens
- Région de Fourmies : pénurie d'instituteurs
- p 12 ■ Assurances : baisse des coûts, hausse des tarifs
- Prisons : le prix de la gestion privée

Politique

- p 16 ■ Le PCF et le Parti de Gauche
- Retraites : les promesses du Parti Socialiste

Dans le monde

- p 8/9 ■ Afrique du Sud : le ras-le-bol de la classe ouvrière
- Espagne : la proposition de cessez-le-feu de l'ETA
- Grèce : la manifestation contre l'austérité
- Allemagne : un projet pharaonique
- p 10 ■ États-Unis : les attaques contre l'école
- Italie : les suppressions de postes dans l'enseignement

Dans les entreprises

- p 13 ■ La manifestation du 15 septembre à la Concorde
- Equant-France Télécom - Rennes
- Gare de Nantes
- p 14 ■ Peugeot - Sochaux
- PSA
- Valinox - Montbard (Côte-d'Or)
- ArcelorMittal - Dunkerque
- p 15 ■ Continental - Toulouse-Foix-Boussens
- L'offensive patronale pour imposer des sacrifices aux travailleurs

• **Réforme de la réglementation bancaire**

Tant que tourne la roulette...

Quand, au plus fort de la crise financière de l'automne 2008, les États sortaient des centaines de milliards d'euros de leurs caisses pour sauver les profits des banques, tous les gouvernements déclaraient la main sur le cœur que ce colmatage d'urgence serait suivi d'une refonte du système financier.

Deux ans après, les profits des banquiers sont restaurés et même florissants, les caisses publiques restent à la disposition des financiers, les dettes des États ont explosé et tous les gouvernements présentent la note aux travailleurs, sous forme de plans d'austérité, de coupes dans les budgets publics, d'attaques sur les retraites et la Sécurité sociale, etc. Et voilà donc le moment où les institutions financières internationales avancent des propositions destinées, sinon à éviter les crises, du moins selon elles à en tempérer les effets et, en particulier, à éviter que les États ne se ruinent une deuxième fois.

À cet effet le comité de Bâle, regroupant les 27 plus hauts dirigeants d'institutions financières publiques, s'est réuni dimanche 12 septembre après

des mois de préparation. Il propose de demander aux banques d'augmenter un peu leurs réserves. Jusque-là le taux imposé était de 2 %, autrement dit il suffisait qu'un banquier possède deux millions pour qu'il puisse jouer avec cent. À partir de 2015, il lui faudrait faire la preuve qu'il a sept millions de « fonds propres » dans ses caisses pour pouvoir en jouer cent au casino des marchés financiers. Etant bien entendu que, comme à l'accoutumée, les finances publiques constitueront l'ultime garant en cas de perte.

Sur le fond, l'application de cette mesure ne changerait pas grand-chose. Les banquiers pourraient en effet continuer à spéculer et à multiplier les sommes fictives qu'ils détiennent, quitte à en faire payer les conséquences réelles par les populations. Mais, en plus, la proposition du comité de Bâle a peu de chances d'être appliquée.

D'une part, ses promoteurs en retardent l'application de plusieurs années, le temps pour les banquiers de se retourner, sans doute. D'autre part, la ministre française des Finances, Christine Lagarde, prévient que les banques françaises ne l'appliqueront que si les américaines le font. Or ces dernières

n'ont jamais appliqué le précédent accord datant de 2006 et fixant le minimum de fonds propres à 2 %.

Et puis surtout, qui ira contrôler ce que possèdent ou pas les banques et ce qu'elles en font ? Ce n'est pas les États ni les institutions internationales, qui sont au contraire les garants du secret bancaire, du secret des

affaires, de la propriété privée et du profit individuel, comme ils l'ont amplement démontré depuis deux ans. Alors les banquiers n'ont pas de souci à se faire et pourront continuer à jouer à leur jeu favori de la spéculation, quitte à mettre toute la société en faillite.

Paul GALOIS

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi 25 septembre à partir de 17 h
Dimanche 26 septembre à partir de 12 h
 Espace Mosaïque à Saint-Priest

Toulouse

Samedi 25 septembre à partir de 18 h
Dimanche 26 septembre à partir de 11 h
 Parc des Expositions, Hall 8

Orléans

Dimanche 26 septembre à partir de 10 h
 Salle des Fêtes de Saran

Bordeaux

Dimanche 10 octobre à partir de 11 h 30
 Salle Louise-Michel

à Saint-Médard-en-Jalles
 Quartier Caupian, Hastignan

Limoges

Samedi 16 octobre à partir de 15 h 30
 Salle Pierre-Louis à Feytiat

Le Mans

Samedi 16 octobre à partir de 16 h 30
 Salle Pierre-Guédou, rue du Pont

Fourmies

Samedi 30 octobre à partir de 17 h
 Salle des Fêtes d'Ohain

Compiègne

Samedi 13 novembre à partir de 18 h
 Salle des Fêtes de Margny-lès-Compiègne

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses

sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don

de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 13 septembre



Malgré l'ampleur des manifestations du 7 septembre, Sarkozy, Fillon et leurs ministres continuent à pérorer sur le caractère irréversible de leur décision de repousser à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite. Les députés continuent à débattre des amendements divers, mais ont déjà voté le recul de l'âge de départ. Rien d'étonnant à cela! Le Parlement, qui s'intitule pompeusement «représentation nationale», est composé d'une majorité de députés qui soutiennent ce gouvernement réactionnaire et surtout qui sont dévoués corps et âme aux inté-

rêts du grand patronat.

Cela signifie seulement que les travailleurs n'ont rien à attendre du Parlement. Cela signifie que, loi votée ou pas, il faut continuer l'action. Faut-il rappeler que le projet de loi instituant le contrat première embauche (CPE) avait déjà été adopté par le Parlement en 2006 lorsque les manifestations successives et la mobilisation dans la rue avaient contraint Villepin, Premier ministre, à manger son chapeau et à revenir en arrière?

Les centrales syndicales proposent deux journées d'action, l'une le mercredi 15 septembre, l'autre le jeudi 23 septembre, la deuxième devant constituer le point d'orgue, avec une journée nationale de grèves et de manifestations. Il faut faire en sorte que les initiatives variées prévues pour le 15 septembre préparent la journée du 23, et que celle-ci mobilise plus de salariés, de retraités, de chômeurs encore que le 7 septembre.

Sur la question des retraites, non seulement le gouvernement ne tient pas compte du refus clairement exprimé par les principaux concernés, les retraités d'aujourd'hui et de demain, mais sa proposition de tenir compte de la pénibilité du travail constitue une provocation. Il faut une bonne dose de cynisme pour concéder qu'un travailleur puisse partir en retraite à 60 ans à condition de démontrer, expertise médicale et accord de la Sécurité sociale à l'appui, qu'il a plus de 10 % d'incapacité physique! Cela fait d'un problème collectif des cas individuels. Comme s'il fallait le témoignage de médecins –et pourquoi pas des pompes funèbres pendant qu'ils y sont?– pour démontrer que travailler toute sa vie

durant sur une chaîne de montage automobile, dans une usine chimique, sur des chantiers du bâtiment ou comme caissière de supermarché mine la santé, use l'organisme!

Ils veulent faire croire aussi que la pénibilité au travail est une exception. Grossier mensonge! C'est la règle générale. De savants imbéciles peuvent toujours citer bien sûr le cas de tel artiste qui, à 86 ans, chante encore, de tel acteur qui, au même âge, monte encore sur les planches, ou des chercheurs qui n'ont pas l'intention d'arrêter de chercher après 60 ans. Mais quoi de commun entre cette toute petite minorité qui fait un métier qu'elle a choisi et qui correspond à une vocation, et le cas de l'écrasante majorité des salariés qui travaillent parce qu'il faut bien gagner sa vie? Pour cette écrasante majorité, la pénibilité peut aussi bien provenir d'un effort physique qui devient douloureux avec l'âge, de gestes répétitifs à l'infini, du travail de nuit, que simplement de la pression morale de l'encadrement ou de la charge de travail.

Alors, les bavardages du Parlement autour de la pénibilité du travail sont de la poudre aux yeux. Il faut revenir sur toutes les mesures prises contre la retraite et les retraités depuis Balladur, c'est-à-dire revenir à la retraite à taux plein à 60 ans, et 37 annuités et demie de cotisation. Même à l'époque, tous les retraités étaient loin de toucher une pension décente. Mais les reculs imposés depuis vingt ans constituent une régression majeure.

Qu'on ne nous dise pas qu'il y a un problème de financement de la caisse de retraite. C'est indécent alors que des centaines de milliards ont été avancés pour venir au secours des grands banquiers et alors que les profits des grandes entreprises s'envolent malgré la crise. Qu'on prenne donc l'argent là où il est: dans les profits des grandes entreprises et des banques, dans les cadeaux de l'État aux riches!

Alors, il faut que la mobilisation se poursuive et s'amplifie. Il faut que ceux des salariés qui sympathisaient avec le 7 septembre sans y participer rejoignent l'action à leur tour. Ce serait aussi un moyen de montrer que la coupe est pleine, qu'il y en a assez de cette succession de mesures qui sont toutes faites pour aggraver la situation des salariés, pour remplir toujours plus les coffres-forts des actionnaires, des banquiers, des spéculateurs et des milliardaires.

Arlette LAGUILLER

• Niches fiscales

Un coup de rabet qui ne fait que les effleurer

Pour faire baisser le déficit de l'État, François Baroin, le ministre du Budget, a annoncé qu'il comptait récupérer 10 milliards d'euros en s'en prenant aux niches fiscales. Dans l'immédiat, il prévoit de «rabetter» de 10 % une vingtaine d'entre elles, de diminuer certains crédits d'impôt, dont celui sur le «développement durable» ou sur les installations photovoltaïques, qui passerait de 50 à 25 %, ce qui renflouerait les caisses de 500 millions. Les autres mesures permettant d'atteindre les 10 milliards devraient être présentées plus tard.

Il existe actuellement 468 niches fiscales (contre 418 en 2003) qui représenteraient un manque à gagner pour l'État estimé en 2010 à près de 75 milliards d'euros, sans compter tous

les dispositifs qui ne sont pas officiellement classés comme dépenses fiscales, comme la «niche Coppé» par exemple, qui permet de ne pas payer d'impôt sur les plus-values réalisées lors de la vente de parts d'entreprise détenues depuis plus de deux ans. Les principaux bénéficiaires en sont, d'une part, les ménages à très hauts revenus, qui font appel pour cela à des services comptables spécialisés dans «l'optimisation» de leurs déclarations, ainsi que les entreprises, c'est-à-dire les possédants, petits et gros.

D'ores et déjà, Baroin a déclaré son intention de ne pas «entraver la reprise de l'économie» en effectuant des ponctions que les entreprises pourraient juger douloureuses, qu'il ne toucherait pas à la réduction

d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile qui, dit-il, «permet de créer des emplois», ni à la défiscalisation en outre-mer. Les gros revenus n'ont donc pas à s'inquiéter d'une éventuelle hausse de leurs impôts.

En revanche, plusieurs pistes ont été évoquées, telle une hausse de la TVA pour les travaux de rénovation et d'isolation faits par les particuliers, ou augmenter l'imposition sur les contrats d'assurance vie, voire de supprimer l'abattement de 10 % sur le revenu déclaré consenti aux retraités. Il s'agit donc de «niches» s'adressant à une population aux revenus parfois tout juste moyens, et c'est celle-ci qui risque de faire les frais de la chasse aux milliards lancée par le ministre.

Marianne LAMIRAL

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion aura pour thème :

Les syndicats aujourd'hui

Vendredi 15 octobre
à 20 h 30

Nouvelle adresse

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro: Robespierre, ligne 9

• Niches fiscales et DOM

Riches et patrons locaux font le plein

D'après Baroin, il n'est pas question de toucher aux niches fiscales relatives à l'outre-mer car « la remise en cause de la défiscalisation en outre-mer serait un désastre économique pour ces territoires ».

En fait, Baroin ne veut pas déplaire au patronat des Antilles, de La Réunion ou de la Guyane qui profite largement de ces différents dispositifs. Outre les exonérations de taxe professionnelle et d'impôt sur les sociétés accordées par Sarkozy pour les entreprises installées dans les « zones franches globales », les patrons du bâtiment, par exemple, bénéficient pleinement des mesures accordées pour ceux qui achètent des logements en vue de les louer. Ainsi, en échange d'un engagement de location dans le secteur libre ou intermédiaire, la loi

Girardin permet de déduire de son impôt jusqu'à 10 % du prix d'achat par an, et cela pendant cinq ans. Un avantage considérable, puisque le fisc finance ainsi la moitié du prix du logement acheté. Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés peuvent également déduire de leur bénéfice imposable une somme égale au montant des acquisitions de logements neufs à usage locatif, soit un taux de défiscalisation de 100 % ! À elle seule, la loi Girardin représente un coût annuel de 800 millions d'euros.

La loi Scellier outre-mer permet, quant à elle, une réduction d'impôt de 40 % du prix de l'acquisition sur neuf ans. Ainsi, pour un bien immobilier acheté 300 000 euros, la réduction d'impôt sera de 13 333 euros par an pendant neuf ans. À cela s'ajoute une déduction de 30 % sur le montant des loyers encaissés.

Il existe en outre de nombreux avantages relatifs aux investissements dans la quasi-totalité des secteurs, comme l'industrie, l'hôtellerie et le tourisme, la pêche, l'agriculture, les transports... Ces montages fiscaux s'adressent surtout aux très gros contribuables et aux patrons locaux. Ainsi, ce dispositif qui bénéficie à 9 870 riches contribuables coûte 550 millions d'euros par an au budget de l'État.

On comprend que tous ces gens-là, petits ou gros patrons, soient attachés aux niches et autres exonérations de charges liées aux départements d'outre-mer. Quant à la population locale, elle en paye les conséquences : alors qu'elle est cantonnée aux bas salaires, elle doit faire face à la flambée des prix des terrains constructibles et des logements, ainsi qu'à la hausse continue des loyers.

Roger MEYNIER

• Groupes capitalistes

Une explosion des profits

Les quarante grands groupes capitalistes entrant dans l'indice de référence de la Bourse de Paris, le CAC 40, ont augmenté leurs profits de 85 % au premier semestre de cette année par rapport à la même période de 2009, ceux-ci totalisant plus de 41 milliards d'euros. Pourtant, qui oserait prétendre que la crise est terminée, alors que le chômage sévit plus que jamais ? C'est tout simplement que ces grandes sociétés tirent leur épingle du jeu.

En particulier, les bénéfices des quatre sociétés financières du CAC 40, BNP Paribas en tête, augmentent de 140 %. À eux seuls, ils se montent à dix milliards d'euros, et à ce chiffre il faudrait ajouter les spéculations financières auxquelles se livrent également les autres sociétés, de Renault à Total en passant par GDF Suez.

Pendant ce temps, la « croissance économique » est chiffrée à 0,2 % sur un an. Les huit groupes industriels du CAC 40 qui produisent des biens d'équipement (Bouygues, Lafarge, Vinci, etc.) voient, globalement, leurs ventes stagner (-0,92 %), mais cela n'empêche pas leur bénéfice de

progresser de 17 % ! Et dans d'autres secteurs, quand les ventes progressent, les bénéfices augmentent bien davantage.

Ainsi, dans l'industrie du luxe, LVMH Moët Vuiton augmente ses ventes de 14 %, ses profits de 53 %. C'est aussi le cas pour PSA Peugeot Citroën, Renault, L'Oréal, ou encore Michelin qui voit ses bénéfices multipliés par plus de six, Saint-Gobain par près de quatre. Comme l'ont souligné des commentateurs dans la presse patronale, l'augmentation des profits est en grande partie déconnectée de l'évolution de la production, et donc des aléas du marché, car elle découle d'une « politique de réduction des

coûts », en clair des suppressions d'emplois conjuguées avec l'intensification du travail pour ceux qui restent !

Les travailleurs subissent, eux, de plein fouet les effets néfastes des fluctuations du marché du travail, puisque la plupart des embauches se font en intérim ou en CDD et que les licenciements sont la règle dès lors qu'est prévue une baisse des carnets de commandes ou simplement que l'on veut démontrer aux actionnaires que l'augmentation de la productivité est en marche.

Comme la soif de profits patronaux ne s'éteindra pas d'elle-même, l'interdiction des licenciements est une nécessité. Quant aux profits accumulés, ce ne serait que justice de les réquisitionner pour qu'ils servent au moins à payer les dépenses sociales indispensables : santé, retraites, enseignement...

Jean SANDAY

• Cadeaux fiscaux

Le faux prétexte des aides à l'emploi

Le gouvernement justifie les cadeaux fiscaux qu'il accorde aux entreprises (et aussi aux particuliers) par le fait qu'ils seraient « créateurs d'emplois ». L'augmentation continue du chômage prouverait à elle seule que cet argument est du pipeau. Mais voici deux exemples, pour lesquels des chiffres ont été publiés, qui montrent s'il en était besoin que niches (fiscales) rime bien avec riches, mais pas avec emploi.

Les services à la personne

Les services à la personne sont défiscalisés à hauteur de 50 %. Depuis le plan Borloo de 2005, cette catégorie regroupe une quantité d'activités diverses, depuis les employés de maison et l'aide aux personnes âgées jusqu'à l'assistance informatique ou la garde d'animaux domestiques. Borloo avait alors parlé de la création de 500 000 emplois « non délocalisables » sur trois ans.

Or seuls 82 000 emplois ont été créés de 2006 à 2008, parmi lesquels se trouve la régularisation de travailleurs auparavant embauchés au noir. Selon la direction générale du Trésor, une partie des 5,8 milliards d'euros que coûte cette mesure « a été consacrée à subventionner des emplois existants » et n'a eu qu'un « faible impact » sur la création d'emplois. Elle constate aussi que ces aides ne bénéficient qu'aux plus fortunés : seuls 7 % des ménages, ceux qui ont les revenus les plus élevés, font appel à ces services, et pour 90 % des foyers les moins riches « la consommation des services à la personne est très faible, voire pratiquement nulle ».

On ne prête qu'aux riches, dit un adage. Le gouvernement fait plus : il leur donne de l'argent.

Baisse de la TVA

Il y a un an, le gouvernement abaissait le taux de la TVA pour les cafetiers et restaurateurs, le faisant passer de 19,6 à 5,5 %. Selon sa propagande, cette mesure était supposée favoriser l'embauche dans le secteur, en même temps qu'elle profiterait aux consommateurs.

Une partie des cafetiers et restaurateurs ont joué le jeu, en abaissant certains de leurs prix, en augmentant leurs employés ou même en embauchant en CDI des salariés qui étaient sous contrat précaire. Mais dans l'ensemble, le nombre d'emplois est resté stable.

En un an, 29 500 emplois ont été créés dans la profession. Mais comme 14 000 avaient été détruits l'année précédente, cela revient à une moyenne d'environ 16 000 créations d'emploi par an, soit un nombre identique à ce qu'il était avant la baisse de la TVA.

Les 3 milliards annuels de manque à gagner pour l'État que représente cette mesure ont plus soutenu les revenus des patrons de la restauration, en particulier ceux dont les notes sont salées, que l'emploi.

M.L.

Une table de luxe pour les riches. Combien de gagné sur la TVA ?



• Retraites

L'arrogance de Sarkozy

Le discours prononcé par Sarkozy le 8 septembre devant les députés, lors de la discussion sur la « réforme » des retraites, avait tout d'une insulte doublée d'un défi envers les millions de travailleurs qui, la veille, avaient manifesté leur rejet de cette réforme. Et il faut une bonne dose de servilité pour, comme bon nombre de commentateurs, avoir trouvé dans ce discours du président des « ouvertures » voire des « concessions ».

« Je souhaite, a professé Sarkozy, que toute personne présentant un taux d'incapacité de 10 % (c'était 20 % dans la première mouture du projet de loi, et telle serait donc l'ouverture) puisse faire valoir ses droits devant une commission pluridisciplinaire. Sur la base des éléments que lui présentera le

salarié, cette commission pourra décider de lui accorder le bénéfice d'un départ à la retraite. » Le texte ne précise pas s'il faudra mettre un genou en terre ou les deux pour obtenir la haute bienveillance de ladite commission. Mais une chose est claire, c'est que les travailleurs transformés en handicapés par

des décennies d'exploitation devraient, individuellement, plaider leur cause auprès d'une sorte de tribunal dont les membres discuteraient ensuite doctement pour déterminer si le travailleur ainsi handicapé aurait la possibilité de partir en retraite à... 60 ans. Belle avancée!

Et le président d'ajouter : « Un comité scientifique sera créé pour progresser rapidement dans notre connaissance des effets de certains facteurs de pénibilité à impacts dits différés, de manière à ce que nous puissions en tirer toutes les conséquences. »

Quelle ânerie et quel mépris, alors qu'il n'y a pas besoin de sommités scientifiques et médicales pour être au courant de ce que tout le monde sait : oui, le travail use, et il use de plus en plus au fur et à mesure que se détériorent les conditions de travail, et ce ne peut être une découverte que pour ceux qui ne savent pas ce que c'est que travailler!

À l'automne 1995, Juppé se disait « droit dans ses bottes » pour imposer son plan de remise en cause de la retraite des fonctionnaires. Fin décembre de la même année, il remettait

son plan dans sa poche parce qu'entre-temps une vague de grèves et de manifestations de plus en plus larges et puissantes avait déferlé. Eh bien, l'arrogance de Sarkozy et sa « réforme » des retraites peuvent subir le même sort que les bottes de Juppé et son plan ! Pour cela, pour la retraite à 60 ans et le retour aux trente-sept ans et demi de cotisations, il faut que le mouvement se développe et s'amplifie, à commencer par la journée de grèves et de manifestations du 23 septembre!

Sophie GARGAN



Ouvriers du bâtiment. Faudra-t-il qu'ils implorent pour obtenir la « pénibilité » ?

Le gouvernement s'en prend à la médecine du travail

Dans le cadre de la réforme des retraites, le gouvernement vient de faire voter à la sauvette une série d'amendements sur la médecine du travail qui représentent une attaque contre l'ensemble du système de santé dans les entreprises.

Pour déceler les conditions de travail responsables de maladies professionnelles comme les TMS (troubles musculo-squelettiques), certains cancers, les maladies liées à l'amiante ou au stress, les médecins du travail ne sont que 7 204, et plus de la moitié ont plus de 55 ans. Et comme moins de 80 étudiants en médecine optent pour cette spécialité chaque année, la pénurie ne pourra aller qu'en s'aggravant, avec le départ en retraite prochain de près de 4 000 de ces médecins.

Soi-disant pour pallier cette pénurie, Éric Woerth a fait voter la possibilité pour les artistes, les intermittents, les mannequins, les employés de particuliers, les voyageurs, représentants et placiers de

ne plus voir un médecin du travail mais un médecin généraliste, comme si ceux-ci avaient la même compétence en maladies professionnelles. Une autre « solution » consiste à faire appel aux internes de la spécialité, c'est-à-dire aux futurs médecins du travail, pour leur demander de remplacer les médecins en poste pendant leurs congés. Enfin, des infirmières pourraient se spécialiser en médecine du travail...

En fait, le gouvernement se moque bien de la pénurie de médecins du travail car il cherche à limiter encore davantage les moyens dont ils disposent. Ainsi Woerth a fait voter la suppression du texte qui garantit « les règles d'indépendance des professions médicales et l'indépendance des personnes ou organismes associés ». Un autre texte indique maintenant que « l'ensemble des missions de la médecine du travail est exercé sous l'autorité de l'employeur ».

Bien sûr aujourd'hui, « l'indépendance » des médecins du travail par rapport aux employeurs est parfois très limitée. Il y a cependant des médecins

du travail qui tentent de remplir honnêtement et courageusement leur rôle et se heurtent aux pressions des patrons qui n'hésitent pas à entraver leur travail. On l'a vu à PSA ou à IBM La Gaude dans les Alpes-Maritimes, où le patron s'est débarrassé de médecins du travail jugés pas assez dociles et trop prompts à dénoncer les conditions de travail. Mais il y a aussi des médecins du travail complices des patrons et qui ont fermé les yeux, comme le scandale de l'amiante l'a montré, ne déclarant pas comme maladie professionnelle des cancers liés à l'exposition à ce produit.

En s'en prenant aux médecins du travail, le gouvernement ne fait qu'aider les patrons à avoir les mains libres pour exploiter leurs salariés. Car, comme le dit un médecin du travail, retirer le garde-fou, même faible, que représente la médecine du travail, laisser aux patrons le soin de prévenir les maladies professionnelles, c'est comme confier la prévention des marées noires aux trusts pétroliers.

Cédric DUVAL

• Contre le Crédit Lyonnais

Tapie empoche le gros lot

Dans son conflit avec le Crédit Lyonnais, devenu depuis LCL, Bernard Tapie devrait finalement empocher quelque 210 millions d'euros, soit sept fois plus que les 30 millions annoncés par la ministre Christine Lagarde lors du dernier jugement de cette affaire.

C'est suite à une procédure engagée en 1995 contre le Crédit Lyonnais, accusé de lui avoir « manqué de loyauté » lors de la vente du groupe Adidas, que Tapie a décroché ce gros lot financier justifié par le « manque à gagner » et le « préjudice moral ». Au fil des jugements successifs de cette affaire, on a vu monter les enchères, puisque la somme due par LCL est passée de 135 à quelque 378 millions d'euros!

Les époux Tapie toucheront 45 millions au titre du « préjudice moral » et 333 millions de dommages et intérêts. Telle est la décision de la « commission d'arbitrage » composée sur mesure pour donner satisfaction à Tapie. Le ralliement de celui-ci à Sarkozy en 2007 n'y est certainement pas pour rien.

Quant à la somme

retenue pour éponger les dettes de Tapie, elle a été suffisamment réduite pour laisser 165 millions d'euros à sa société.

Ainsi, en ces temps de crise où l'on appelle surtout les salariés modestes à faire de nouveaux sacrifices, l'effacement des dettes et le bonus de Tapie viendront encore alourdir les engagements de l'État, qu'il fait payer aux plus pauvres puisque l'État, bon garçon quand il s'agit des banques, est le garant des dettes du Crédit Lyonnais.

Pour l'aventurier Tapie, qui ronchonait encore en trouvant la somme pas assez rondelette, tout est bien qui finit bien. En tout cas, cela finit mieux que pour les travailleurs de Manufrance, de Testut, de Marie-Claire, de Terrailon, de Wonder ou d'Adidas, qui ont perdu leur emploi suite à la reprise de leur entreprise par Tapie, du temps où il était un repreneur aux dents longues, et qui sont partis avec des indemnités minuscules. Pour ces travailleurs licenciés, il n'a jamais été question de « préjudice moral » : c'était seulement le fonctionnement, considéré comme « normal », du capitalisme.

Jacques FONTENOY

Les électrons passent dans un sens, l'argent dans l'autre.



• Nouveau compteur électrique

Il coûtera cher et démarre avant l'heure

Le 2 septembre, est paru discrètement un décret prévoyant la pose des nouveaux compteurs électriques, baptisés Linky, dans l'ensemble du pays.

Jusqu'à présent, on était censé en être au stade de l'expérimentation dans deux régions, l'une urbaine, l'agglomération lyonnaise, et l'autre rurale, le département d'Indre-et-Loire. À la suite de quoi il était prévu d'en tirer les conclusions, en principe fin décembre, et ensuite de prendre des décisions.

Or justement la décision vient d'être prise alors que moins de la moitié des compteurs ont été posés en Indre-et-Loire. En plus de nombreux usagers nouvellement pourvus se plaignent de dysfonctionnements nombreux et variés. Le système est loin d'être au point et voilà qu'ERDF (filiale d'EDF pour la distribution) brûle les étapes, avec l'accord de l'État, puisque celui-ci a adopté un décret.

Tout ceci provoque la colère et des protestations d'usagers, d'associations de consommateurs et de collectivités locales.

Cela fait déjà longtemps qu'EDF et ERDF ont entrepris d'équiper le pays en compteurs dits « intelligents », capables d'être relevés (et coupés!) à distance. Ce nouveau système doit permettre à l'entreprise de faire l'économie des relevés et... des releveurs.

Il est censé donner aux particuliers qui en seront équipés la possibilité de vérifier au jour le jour, heure par heure, leur consommation et de l'adapter, ce qui probablement ne changera rien pour eux dans l'immense majorité des cas.

Certains pays, dont l'Italie, sont déjà en grande partie équipés de compteurs semblables, et en Italie c'est l'entreprise ENEL qui finance les compteurs, ce qui n'empêche pas les protestations pour d'autres motifs.

En France en tout cas il en va autrement, les 35 millions de compteurs prévus seraient intégralement à la charge des usagers, soit 120 à 240 euros par compteur à payer sur dix ans, avec une facture augmentée de 1 à 2 euros par mois. Ce n'est sans doute pas énorme, mais cela s'ajoute (ou plus exactement se retranche) à tout le reste, et les usagers n'ont rien demandé.

Il est tout à fait prévisible également que, dans un marché de l'électricité de plus en plus « ouvert », c'est-à-dire concurrentiel, l'« intelligence » du nouveau compteur permette plus facilement de passer d'un producteur à un autre... c'est-à-dire au bout du compte, contrairement à toutes les promesses, de faire encore grimper les factures.

Bref, le progrès technique pourrait donc cacher un nouveau coup tordu.

André VICTOR

• Garde à vue

Réforme à double tiroir

Un projet de réforme de la garde à vue a été rendu public le 7 septembre par Michèle Alliot-Marie, ministre de Justice. Il fait suite aux critiques du Conseil constitutionnel et a été présenté comme une victoire pour les avocats, et « un progrès considérable » pour les justiciables.

En effet, alors qu'aujourd'hui l'avocat ne peut intervenir que pendant trente minutes au début de la garde à vue et ne peut assister son client pendant les auditions, le projet prévoit, hors affaires de terrorisme, de trafic de drogue et de grand banditisme, d'autoriser sa présence pendant toute la garde à vue. Mais il ne pourra poser aucune question ni formuler aucune remarque. De toute façon, le procureur de la République, sur demande de la police, pourra par dérogation, s'il considère que des « circonstances particulières » l'exigent et sans avoir à justifier sa décision, différer la présence de l'avocat pendant douze heures.

Surtout, le projet prévoit d'offrir aux personnes interrogées la possibilité, pour échapper à la garde à vue, de consentir à y être interrogées en « audition libre... pendant le temps strictement nécessaire

à leur audition », donc sans aucune limite légale de durée, et sans aucun des droits (nouveaux et anciens) qui s'attachent à la garde à vue (possibilité de joindre sa famille, son employeur, un médecin, un avocat). Et le gouvernement ose présenter cela comme un progrès! On imagine la marge de liberté d'un suspect interpellé face aux policiers qui l'interrogent dans un commissariat.

Autre innovation, le projet de réforme propose de limiter la garde à vue aux « crimes et délits punis d'emprisonnement », et de réserver la possibilité de sa prolongation au-delà de 24 heures aux crimes et délits punis d'au moins un an de prison. Cette mesure, censée limiter le champ d'application de la garde à vue, ne limitera rien du tout dans la mesure où, comme l'explique le Syndicat de la Magistrature, « les délits non punis d'une peine d'emprisonnement

sont très peu nombreux, et le recours à la garde à vue est déjà rarissime les concernant ». Les infractions routières – qui ont donné lieu en 2009 à 170 000 des 790 000 gardes à vue recensées – par exemple, sont passibles de plus d'un an d'emprisonnement: réforme ou pas, leurs auteurs n'échapperont donc pas plus à la garde à vue demain qu'aujourd'hui.

Le projet de réforme de la garde à vue devrait être présenté au Parlement à la fin du mois. En fait, si, pour répondre aux critiques du Conseil constitutionnel, il donne un certain nombre de nouveaux droits aux justiciables et aux avocats, dans le même temps, pour ne pas mécontenter les policiers, il donne à ceux-ci de nouveaux moyens pour contourner, voire pour annuler dans les faits ces dispositions nouvelles. Si la réforme est adoptée, elle risque donc de ne pas changer grand-chose à la situation actuelle, autrement dit à la marge de manœuvre et au comportement de la police dans les commissariats.

Jean-Jacques LAMY

Des millions en rafale pour Dassault

Onze avions Rafale auraient dû être vendus à l'étranger d'ici à 2013 selon la loi de programmation militaire. Aucun contrat ferme n'étant en vue, c'est le ministère de la Défense qui va les acheter.

Ce bijou de technologie, selon les experts, qui vaut 90 millions d'euros pièce, a tout de même réussi à battre deux records: celui de n'avoir jamais trouvé d'acheteur autre que le gouvernement français et celui de plomber les finances publiques, dont le déficit est perpétuellement mis en avant par le gouvernement pour sabrer dans toutes les dépenses qui sont, elles, utiles à la population.

Tous les gouvernements, de gauche comme de droite, lui ont servi de représentants de commerce. Il y a un an, Sarkozy avait annoncé, à grand son de



L'avion invendable a quand même rapporté une fortune.

AFP

trompe, une vente de 36 Rafale au Brésil; six mois plus tard, il plastronnait: « Je suis confiant, les choses progressent, exactement comme on avait prévu que ça progresserait. » Mais le gouvernement brésilien n'a toujours pas conclu l'affaire. Comme n'ont pas conclu Kadhafi, le Maroc et le Koweït en 2007, l'Arabie saoudite en 2006, Singapour en 2005, la Corée du Sud et les Pays-Bas en 2002. On ne peut remonter plus loin puisqu'il a fallu plus

de vingt-cinq ans d'études et de subventions gouvernementales avant que cet avion soit considéré comme opérationnel!

Finalement, le seul contrat signé, c'est celui de l'État avec Dassault: 800 millions pris sur l'argent public iront dans les poches de l'avionneur. Et les patrons viendront nous dire qu'ils prennent des risques et qu'ils ne vivent pas, eux, aux crochets de l'État!

Sylvie MARÉCHAL

• Circulaire sur les Roms

Un gouvernement xénophobe et menteur

« La France n'a pris aucune mesure spécifique à l'encontre des Roms », a répété jeudi 9 septembre **Éric Besson**, le ministre de l'Immigration, suite aux critiques du Parlement européen sur les récentes reconduites à la frontière des Roms.

Mais depuis, malheureusement pour ce ministre, les médias ont rendu publique une circulaire datée du 5 août 2010 émanant du ministère de l'Intérieur et adressée aux préfets. Non seulement toutes les déclarations gouvernementales visaient de toute évidence les

Roms, mais cette circulaire l'écrivait noir sur blanc, contrevenant ainsi à toutes les lois interdisant de discriminer un groupe de personnes en raison de son origine. Ainsi la circulaire précisait que « Le président de la République a fixé des objectifs précis, le 28 juillet

dernier, pour l'évacuation des campements illégaux : 300 campements ou implantations illégitimes devront avoir été évacués d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms ». La suite était également sans équivoque : « Il revient donc, dans chaque département, aux préfets d'engager (...) une démarche systématique de démantèlement des camps illégitimes, en priorité ceux des Roms. » On pouvait lire encore : « Les préfets de zone s'assureront

dans leur zone de compétence de la réalisation minimale d'une opération importante par semaine (évacuation/démantèlement/reconduite) concernant prioritairement les Roms. »

Face au tollé provoqué par ces révélations, Eric Besson s'est défendu en affirmant, lundi 13 septembre, qu'il n'était pas au courant de cette circulaire contre laquelle des associations de défense des droits de l'homme, telles que le

Groupement d'information et de soutien des immigrés, le Gisti, s'approprièrent à déposer un recours en annulation devant le Conseil d'État. Dans le rôle du ministre à qui l'on aurait caché quelque chose, il est décidément très mauvais. Mais de toute façon cela ne change rien au fait qu'il assume entièrement la politique xénophobe de ce gouvernement auquel il appartient, et qu'il l'applique.

Aline RETESSE

• La nouvelle circulaire d'Hortefeux

Hypocrisie et cynisme

Devant les protestations de nombreuses associations de défense des droits de l'homme, de la haute commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme, ainsi que du Parlement européen contre la circulaire datée du 5 août dernier signée par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, qui rappelle aux préfets la nécessité d'évacuer 300 campements ou implantations illégitimes,

précisant qu'il faut viser « en priorité ceux des Roms », le ministre de l'Intérieur a réécrit une nouvelle circulaire datée du 13 septembre, dans laquelle il n'est plus fait mention de la nécessité d'évacuer « prioritairement » les camps de Roms.

Cette nouvelle circulaire est censée « lever tout malentendu sur une éventuelle stigmatisation des Roms ». Dans cette dernière version,

Hortefeux demande aux préfets de poursuivre les évacuations de camps illégitimes « quels que soient les occupants ».

Le ministre de l'Intérieur a donc compris la leçon : il ne l'écrira plus, mais il continuera à mener sa politique d'expulsions, qui vise ouvertement à flatter les sentiments xénophobes d'une partie de l'électorat. Une politique odieuse et qui doit cesser.

A. R.



Lors de la manifestation en faveur des Roms, le 4 septembre à Paris.

• Mayotte

Une campagne d'expulsions

À Mayotte, Sarkozy a comme élève zélé le préfet. Celui-ci a annoncé qu'il prévoit en 2010 de battre son record de reconduites à la frontière. Il entend, d'ici à la fin de l'année, porter à 25 000 le nombre de refoqués du sol mahorais, soit une hausse de 25 % par rapport à 2009. Il est malheureusement en passe de réaliser son sinistre objectif puisqu'au premier semestre 2010 la préfecture a interpellé 12 321 prétendus clandestins et en a expulsé 10 010, principalement des habitants de l'île voisine d'Anjouan. L'an dernier à la même période, plus

de 9 000 personnes avaient été reconduites à la frontière. Le nombre de mineurs arrêtés a quant à lui presque doublé, passant de 1 300 en 2009 à 2 311 aujourd'hui... et l'année n'est pas terminée.

La plupart desdits « immigrés » à Mayotte viennent des autres îles de l'archipel des Comores, dont les habitants se sont vu interdire l'accès sur le sol mahorais du jour au lendemain après que le gouvernement Balladur a imposé l'instauration des visas en 1995.

Derrière tous ces chiffres, il y a une terrible misère pour ces

populations qui fuient leurs îles sans travail et sans ressources. Et lorsqu'elles parviennent à gagner Mayotte après une traversée dangereuse sur de frêles embarcations, elles vivent dans la clandestinité, même si beaucoup ont des parents dans cette île.

Mayotte, qui compte 200 000 habitants, détient depuis plusieurs années déjà le triste record des expulsions. C'est dire si les autorités préfectorales mettent du cœur à l'ouvrage.

Émile GRONDIN

• Woerth-Bettencourt, acte IV

Entrent les chaussettes à clous

La distribution du vaudeville des Folies Bettencourt n'aurait pas été complète sans l'apparition du gendarme. C'est désormais chose faite, le journal *Le Monde* ayant montré que les services secrets ont espionné un de ses journalistes et découvert qu'il tenait ses informations d'un membre du cabinet d'Alliot-Marie, ministre de la Justice. Le fonctionnaire jugé trop communicatif a depuis été

chargé, « à sa demande », d'une mission d'étude sur l'installation d'un tribunal à Cayenne.

Reste à savoir qui a commandité l'enquête et mobilisé rien moins que les services secrets, préposés en principe à la sécurité du pays, pour surveiller un journaliste. La hiérarchie policière joue depuis dimanche 12 septembre une belle partie de patate chaude,

chacun espérant ne pas être celui qui sera contraint de dire que l'ordre venait de haut et, selon *Le Monde*, de l'Élysée.

Tout cela montre à quel point l'affaire concerne de près Sarkozy lui-même, intéressé au premier chef par le financement de son parti politique et la protection de celui qui en connaît tous les secrets, Woerth.

Paul GALOIS

• La mort des deux jeunes en 2005 à Clichy-sous-Bois

Le parquet demande un non-lieu

Cinq ans après les faits ayant entraîné la mort de deux jeunes de Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, le parquet de Bobigny vient de demander un non-lieu pour les policiers accusés de non-assistance à personne en danger.

En octobre 2005 Zyed et Bouna, deux jeunes qui n'avaient rien à se reprocher mais qui, affolés parce qu'ils étaient poursuivis par des policiers, s'étaient réfugiés dans un transformateur, sont morts électrocutés. Un troisième, grièvement brûlé, a survécu à ses blessures. Il s'en était suivi trois semaines d'émeutes dans les banlieues, en réaction à l'intervention policière.

Le lendemain du drame, Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, avait nié que les jeunes, qu'il désignait comme coupables de cambriolage, aient été pris en chasse par la police. Pourtant, en 2006, l'Inspection générale des services (IGS) concluait qu'il y avait bien eu une course poursuite contre les trois jeunes. Des enregistrements de conversations radio

montrèrent aussi que les policiers n'avaient pas appelé les secours après les avoir vus entrer dans le transformateur, bien que l'un d'eux eût déclaré : « S'ils rentrent sur le site EDF, je ne donne pas cher de leur peau. » Deux policiers ont été mis en examen en 2007 pour non-assistance à personne en danger, mais ils n'ont eu aucune sanction administrative.

La justice a traîné à traiter cette affaire et, alors que l'instruction est close depuis le 15 juillet 2009, ce n'est que maintenant que le parquet de Bobigny rend ses conclusions, demandant un non-lieu. Quand un policier ou un gendarme est tué ou blessé par un délinquant, le gouvernement en fait une affaire d'État, demandant que l'on durcisse les lois pour alourdir les peines, incriminant toute une population dans la responsabilité de cet acte. Mais quand deux jeunes meurent, simplement parce qu'ils ont paniqué devant les policiers, le parquet, c'est-à-dire l'État, blanchit ceux-ci sans même qu'ils aient été jugés.

Marianne LAMIRAL

• **Afrique du Sud**

Le ras-le-bol de la classe ouvrière

Le Mondial n'aura marqué qu'une courte trêve, très relative d'ailleurs, dans la vague de grèves que connaît l'Afrique du Sud depuis le début de l'année. Le premier semestre avait vu des grèves dures, dont celle de l'électricité, de la construction et, surtout, une grève chez Transnet (compagnie nationale de transport) qui avait paralysé les voies ferrées et les ports pendant trois semaines.

L'après-Mondial

Cette vague a repris dès le début du mois d'août, avec une grève illimitée des 30 000 ouvriers des sept usines de montage automobile du pays. Après douze jours de paralysie de la production, les grévistes ont fait reculer les constructeurs, arrachant une rallonge de 10 %, l'embauche directe des travailleurs précaires jusqu'ici employés par des sous-traitants, et l'extension à ces travailleurs de la couverture santé et retraite des travailleurs permanents.

Fort de ce succès, le syndicat de la métallurgie Numsa passa de nouveau à l'offensive à la fin août, avec une grève de l'ensemble des usines de pneus qui a arrêté toute production dans le pays. En même temps, le syndicat des mineurs NUM appelait à la grève dans plusieurs grandes mines, également sur les salaires.

Mais entre-temps un mouvement d'une tout autre ampleur avait éclaté le 18 août parmi les fonctionnaires. Cette fois, il s'agissait d'un mouvement national englobant l'ensemble des 1,3 million de fonctionnaires des administrations centrales et provinciales, dont les plus gros bataillons étaient ceux de la Santé et de l'Éducation, regroupant à eux seuls plus de 450 000 salariés.

Dans la Santé, notamment, le nombre et l'enthousiasme des piquets de grève devant les hôpitaux, leur volonté de résister face aux attaques de la police et le fait qu'ils ne se soient pas laissés démobiliser après que le gouvernement a envoyé l'armée et ses Casspirs – des blindés légers utilisés contre les ghettos noirs au temps du régime raciste de l'apartheid – prendre possession des locaux hospitaliers, ont témoigné de la combativité des grévistes.

Colère des grévistes et manœuvres des appareils

Sans doute s'agissait-il pour les leaders syndicaux – et ils s'en cachaient à peine – de rappeler au clan du président Jacob Zuma que c'était en partie à eux qu'il devait son accession à la tête de l'ANC au pouvoir et du régime, et qu'ils en attendaient plus de reconnaissance. Pour eux, il ne s'agissait pas de permettre aux grévistes d'aller jusqu'au bout des possibilités de leur mobilisation, mais de s'en servir, en

la contenant dans des limites « acceptables », pour faire valoir leurs intérêts au sein des sphères dirigeantes du régime.

Pour les grévistes en revanche, au-delà du mécontentement face à l'aggravation des conditions de vie, il s'agissait de crier leur colère face aux politiciens de l'ANC dont les rivalités n'ont d'autre enjeu que de savoir qui, parmi eux, arrivera à s'enrichir le plus vite grâce aux privilèges que leur confère la proximité du pouvoir, alors que pendant ce temps l'écrasante majorité de la population pauvre s'entasse dans des taudis sans nom, parfois pires que ceux qu'elle avait connus du temps de l'apartheid, et pour une bonne part sans ressources ni protection sociale. Colère que bien des grévistes exprimaient, sur les piquets de grève comme dans les manifestations, par des pancartes condamnant ces politiciens millionnaires ou dénonçant le gaspillage de dizaines de milliards dans la construction des stades du Mondial.

Le 7 septembre, après trois semaines de grève, les leaders syndicaux ont appelé à la reprise sur la base d'un accord qui donnerait aux grévistes 7,5 % d'augmentation et 80 euros par mois de prime de logement (contre les 5,2 % et 50 euros initialement proposés par le gouvernement). Mais ce ne fut pas du goût de tous, comme on le vit lors de l'assemblée de militants enseignants de la province de Johannesburg, où les leaders syndicaux se firent huer et durent quitter précipitamment les lieux. Face à cette colère, les autorités de la province montrèrent leur hâte de voir finir la grève en offrant de payer une partie des heures de grève. Dans le même temps, les dirigeants syndicaux nationaux faisaient machine arrière, arguant qu'on les avait mal compris et qu'ils proposaient une « suspension » de trois semaines du mouvement, pour « consulter » les syndicats pendant que s'ouvriraient de nouvelles négociations.

Au même moment, néanmoins, la vague de grèves rebondissait dans le privé, lorsque les 70 000 ouvriers de l'équipement automobile se joignirent à ceux de l'industrie du pneu, en même temps que plusieurs dizaines de milliers de salariés des chaînes de distribution d'essence. En même temps, de nouvelles grèves

éclataient dans les mines, portant à une dizaine le nombre d'exploitations paralysées.

L'avenir dira si les prétextes aussi tortueux que transparents des leaders syndicaux suffiront à contenir la colère des fonctionnaires et à désamorcer leur

mobilisation, ou si au contraire ils seront encouragés à la fois par l'inquiétude manifeste des dirigeants de l'ANC et par la multiplication des mouvements de grève dans le privé.

Ce que l'on peut dire néanmoins c'est que la croissance des

inégalités les plus criantes, la montée de la pauvreté et l'avidité au gain de la nouvelle bourgeoisie noire incarnée par l'ANC au pouvoir, fournissent tous les ingrédients d'une poudrière sociale qui ne demande qu'à exploser.

François ROULEAU



Piquet de grève devant un hôpital de Soweto. «L'argent pour le Mondial est tombé dans de mauvaises mains», est-il écrit sur la pancarte.

BarakamWorld/ICP

• **Espagne**

Après la proposition de cessez-le-feu d'ETA

La fin de non-recevoir de Zapatero

Vendredi 10 septembre le président du gouvernement espagnol, José Luis Zapatero, a rejeté la proposition de cessez-le-feu des nationalistes basques d'ETA en soulignant que « la seule décision qui vaille est l'abandon des armes pour toujours ».

C'est donc, pour le moment, une fin de non-recevoir alors que les représentants d'ETA (Euskadi Ta Askatasuna, « Pays basque et liberté ») ont déclaré dans une vidéo diffusée le 5 septembre qu'ils avaient décidé de « ne plus mener d'actions armées » pour l'indépendance du Pays basque. Et ETA avait ajouté : « Si le gouvernement espagnol en a la volonté, ETA est disposé (...) à convenir de conditions démocratiques minimales pour entamer le processus » de négociations. Le ministre de l'Intérieur a renchéri

derrière Zapatero, assurant que la politique sécuritaire contre toute la mouvance d'ETA ne bougerait « pas d'un iota ».

Joignant les actes à la parole, la justice espagnole a interdit samedi 11 septembre une manifestation à Bilbao en faveur du mouvement politique interdit Batasuna (« Unité »), lié à ETA et illégal depuis 2003. L'important dispositif policier mis en place n'a cependant pas dissuadé quelque 400 manifestants de protester.

La déclaration d'ETA faisait suite à deux appels lancés par deux partis indépendantistes basques, dont Batasuna, l'appelant à décréter « un cessez-le-feu internationalement vérifiable ». En effet il y aura en 2011 des élections municipales auxquelles l'aile radicale des nationalistes basques souhaiterait pouvoir participer, quitte à annoncer en

contrepartie l'arrêt de la lutte armée.

Evidemment, ce n'est pas la première fois qu'ETA annonce une trêve, dont nul ne peut dire combien de temps elle peut durer. Sa politique d'attentats, souvent aveugles, est odieuse et mène à l'impasse. Il reste que le problème basque continue de se poser, comme un fruit pourri de la dictature franquiste que l'Espagne a connue pendant quarante ans. La droite espagnole, qui en est largement l'héritière politique, reste profondément hostile à tout compromis avec les nationalistes basques, qui pour elle ne sont rien d'autre que des criminels.

Depuis la fin de la dictature, il y a plus de trente ans, un statut d'autonomie a été reconnu au Pays basque, comme en Catalogne ou dans d'autres régions. Mais, imposé d'en haut par

• **Grèce**

À la foire de Thessalonique

Manifestation contre l'austérité

La foire de Thessalonique, dans le nord de la Grèce, qui a lieu chaque année au début de septembre, est à la fois un rendez-vous commercial international et la rentrée politique et syndicale. Le Premier ministre y fait un discours-programme et les opposants des conférences de presse et des manifestations. Cette année, la manifestation a été particulièrement importante.

Vingt mille manifestants ont défilé dans les rues pour protester contre l'austérité imposée par le gouvernement, les banquiers et le FMI, contre le démantèlement de la protection sociale et les attaques sur les retraites, un bon nombre réclamant que « le capitalisme paye la crise » et qu'on « nationalise les banques ».

Le Premier ministre Papandréou a appelé à continuer les efforts, il a promis qu'il n'y

aurait pas de nouvelles coupes de salaires, ni d'augmentations de l'électricité ou du fioul, certains commentateurs ont ajouté : « Pas avant les élections municipales et régionales de novembre prochain ». Mais de toute façon la situation est déjà devenue insupportable pour la plus grande partie de la population. Officiellement le chômage est à près de 12 %, 4 % de plus qu'il y a un an. Mais un jeune sur trois est

chômeur et, d'après les syndicats, le taux de chômage atteint 25 % à Thessalonique, 30 % à 50 % dans certaines villes du Nord plus petites comme Drama et Naoussa.

Officiellement l'inflation est de 5,5 %. Les salaires et les pensions ont été largement amputés par la suppression des primes et les hausses de la TVA ; une manifestation témoignait d'une baisse de sa pension de 30 %.

Imperturbable, le gouvernement continue sur sa lancée, félicité pour sa rigueur par la Banque centrale européenne et le FMI, dont les représentants sont à nouveau à Athènes pour examiner les comptes. Papandréou

et ses ministres ont entamé une étape de plus dans les privatisations, annonçant l'ouverture au capital non pas de l'OSE (les chemins de fer helléniques), mais de sa filiale Trainose qui gère le matériel roulant. Cependant les effectifs des deux établissements devront passer de plus de 6 000 employés à 3 800, par des « mutations » comme le promet le ministre des Transports. Et à l'OSE il faudra supprimer « les rémunérations secondaires » dont, selon le même ministre, « un bon nombre étaient provocantes » !

Le discours de Papandréou a été émaillé d'exhortations à « une économie innovante, à la compétitivité ». Il a donc rappelé

la nécessité d'ouvrir à la concurrence certaines professions, comme celle des petits patrons routiers, qui ont immédiatement repris leur grève. Le gouvernement a fait voter fin août un amendement offrant aux banques 25 milliards d'euros de garantie, prétendant « pour leur donner la possibilité d'attribuer plus de crédits aux ménages » qui sont déjà surendettés ! Il a aussi prévu de faire passer plus tôt que prévu l'impôt sur les bénéfices des entreprises de 24 à 20 %. Comme base « d'une nouvelle époque » faite de « cohésion sociale et de justice », on fait mieux !

Sylvie MARÉCHAL

• **Allemagne**

Un projet pharaonique qui ne passe pas

Depuis des semaines se développe à Stuttgart, la capitale du Land de Bade-Wurtemberg, une mobilisation contre un gigantesque projet de démolition – reconstruction de la gare, baptisé Stuttgart 21. Il s'agit dans ce projet, dont les premières ébauches datent de 1995 mais qui est désormais entré dans sa phase active, à la place de la gare de surface actuelle, de construire une gare souterraine, de percer 63 kilomètres de tunnels, dans le but d'améliorer la desserte de l'aéroport et la circulation des trains internationaux.

Si le mouvement a commencé en novembre 2009 avec un petit groupe d'activistes écologistes et alternatifs, il a pris de

l'ampleur à partir de juin 2010 avec des actions quotidiennes de toute sorte, des rassemblements chaque lundi et, depuis la mi-août, des manifestations chaque vendredi. Si, début juin, ils n'étaient encore que quelques milliers à manifester, vendredi 10 septembre ils étaient 50 000, peut-être plus, à crier leur opposition au projet.

Ces manifestations rassemblent, de façon un peu hétéroclite, bien des tendances diverses : artistes, syndicalistes, dirigeants des Verts et de Die Linke, mais aussi des groupes de chrétiens ou encore des électeurs qui votent habituellement plutôt à droite. Ce qui rassemble tout ce monde, et au-delà fait discuter dans toute une ville qui n'a pourtant pas la réputation d'être contestataire, ne concerne pas seulement la gare, mais la somme qui va être consacrée à ce projet pharaonique. Si en 2007 le projet était estimé à 2,8 milliards d'euros, ses promoteurs avancent aujourd'hui qu'il coûtera 4 milliards, alors que la Cour fédérale des comptes le chiffre à plus de 8 milliards. Qu'en sera-t-il à la fin des travaux ? Tout cela alors que les caisses de la ville sont supposées être vides, qu'il n'y plus d'argent pour les cantines scolaires, etc. Ne pourrait-on pas améliorer la circulation des

Jacques FONTENOY



À Stuttgart, manifestation devant le chantier.

trains sans dépenser ces sommes astronomiques ?

Et puis le bâtiment de la gare qui doit être démolie est classé monument historique. À vrai dire, c'est un gros bloc de béton pas vraiment décoratif, mais le fait que la réglementation sur la protection des monuments soit levée pour une opération immobilière gigantesque en plein centre-ville choque bien des gens, comme le fait qu'un politicien de

la CDU comme Michael Föll, adjoint au maire de Stuttgart pour l'économie, soit entré en juillet au Conseil consultatif de la société Wolf&Muller... qui a la charge de la destruction de la partie nord de la gare.

Déjà en 2005 un sondage avait indiqué que 58 % des habitants de la ville étaient contre le projet. Et en 2008 une pétition, signée par plus de 60 000 personnes, avait réclamé un référendum local sur

le sujet... qui a été refusé par les autorités. Alors, ce mouvement multiforme n'est certainement pas exempt d'arrière-pensées électorales (les élections régionales auront lieu en mars 2011), mais il reste que, pour une fois, des décisions prises par les autorités ouvertement contre l'avis de la population ne passent pas sans réaction.

Henri MARNIER

• États-Unis

Attaques contre l'école et contre les élèves

Dans son numéro du 13 septembre, le bimensuel trotskyste américain, *The Spark*, consacre son éditorial à la rentrée des classes qui se fait aux États-Unis dans des conditions désastreuses. Nous publions ci-dessous une traduction d'un large extrait de cet article.

Une nouvelle année scolaire commence. De nos jours, cela signifie tout simplement une nouvelle série de coups portés au système scolaire, à tous les niveaux.

Dans tout le pays, les budgets des établissements publics, au niveau local comme au niveau étatique, sont soumis à des coupes claires. On supprime les enseignements artistiques et l'éducation physique. De plus en plus souvent, il faut désormais payer pour avoir accès à certaines disciplines. Et là où les parents payaient déjà, les tarifs sont

augmentés. Des écoles sont carrément fermées, les enseignants licenciés, les élèves déplacés et les classes sont brutalement surchargées.

Les effets de cette politique sont très visibles dans le Michigan. Dans une banlieue de Détroit, la taille des classes élémentaires va passer de 25 à 32 élèves. À Détroit, 30 écoles ont été fermées cet été, surchargeant ainsi encore les classes des écoles restées ouvertes. Dans la circonscription scolaire de Los Angeles, ce sont 2 682 enseignants et employés des écoles qui ont été licenciés l'an dernier et il est question d'en licencier 4 500 de plus cette année. Et bien sûr davantage d'élèves s'entassent dans chaque classe.

Les autorités prétendent que les budgets doivent être réduits car les temps sont durs et il n'y a pas d'argent. Certes il n'y a pas d'argent parce que des milliards sont donnés aux grandes entreprises en temps

ordinaire, et encore plus de milliards quand les temps sont durs.

Les coupes claires dans l'enseignement font partie d'une offensive plus large visant à démanteler l'ensemble des services publics et des dépenses d'infrastructures afin de distribuer l'argent aux grandes entreprises et remplir les poches des multi-millionnaires qui les possèdent. Pour ces multi-millionnaires chaque dollar qui n'accroît pas leur richesse est un dollar gaspillé.

Au niveau de l'État et au niveau local, avec des formules qui sonnent bien comme celle utilisée par Bush « *Aucun enfant ne doit être laissé en arrière* » ou celle d'Obama « *La course au sommet* » pour définir leur politique en matière d'éducation, les Républicains et les Démocrates ont mené des attaques contre les écoles. Si une école est considérée comme « insuffisamment efficace », elle est

fermée. Le résultat, c'est que les élèves s'entassent dans un plus petit nombre d'écoles. Du coup, les écoles qui en ont le plus besoin, celles des quartiers pauvres, reçoivent moins d'argent et ne peuvent guère s'améliorer.

Il en est de même pour les enseignants : si on les trouve « insuffisamment efficaces », la solution proposée est de les licencier ou de réduire leur salaire. Les enseignants ne sont pas assez « efficaces » parce que les écoles n'ont plus d'argent, parce que les classes sont surchargées, que les fournitures et les livres sont trop vieux et en trop petite quantité et parce qu'aucune aide supplémentaire n'est fournie aux enfants pauvres.

Comment les enfants peuvent-ils être aidés lorsque les maîtres ont des classes de 35 à 40 élèves ? Ou quand ils sont obligés de prendre un deuxième emploi pour pouvoir joindre les deux bouts ? Bien sûr que c'est impossible !

Comme si ces attaques ne suffisaient pas, aussi bien Bush qu'Obama ont exigé, pression à l'appui, que des écoles publiques soient données au privé, y compris à des entreprises à but lucratif. Les endroits où il y a le plus grand nombre d'écoles privées sont des quartiers ouvriers et pauvres. C'est encore une autre façon de réduire les ressources consacrées aux enfants qui en ont le plus besoin. C'est bien à cela que ça aboutit.

Quand les autorités ferment des écoles, elles disent que c'est dans l'intérêt des enfants ; quand elles réduisent les budgets des écoles et ouvrent des écoles à but lucratif et quand elles entassent de plus en plus d'élèves dans une classe, elles prétendent que c'est toujours dans l'intérêt des enfants. Il est évident qu'elles ne font rien de tout cela pour eux, mais pour pouvoir distribuer encore plus d'argent aux multi-millionnaires. (...)

• Italie

Dans l'enseignement

Des dizaines de milliers de suppressions de postes

Lundi 13 septembre, jour de la rentrée des classes en Italie, a aussi été un jour de manifestations pour les enseignants. En particulier 4 000 travailleurs précaires du secteur, enseignants et administratifs, ont bloqué le détroit de Messine qui sépare la Sicile du continent.

Les uns, d'un côté du détroit, étaient venus de toute la Sicile. Sur l'autre rive, ils étaient venus des autres régions du sud de l'Italie : la Calabre, la Campanie, les Pouilles, afin de protester ensemble contre la politique de suppressions de postes mise en œuvre par le gouvernement Berlusconi et sa ministre de l'Enseignement, Mariastella Gelmini. 67 000 postes d'enseignants et 20 000 postes de suppléants ont été déjà supprimés en deux ans. Au total, dans l'ensemble de l'enseignement, qui emploie actuellement un peu plus d'un million de personnes y compris le personnel administratif et technique, ce sont 133 000 postes qui devraient être supprimés en trois ans, pour l'essentiel par le biais du non-renouvellement des contrats précaires. En Sicile par exemple, ce sont 13 000 personnes qui se retrouvent sans poste, situation d'autant plus dramatique dans

une région où les emplois sont particulièrement rares.

Cette politique vise avant tout à faire des économies sur le budget de l'enseignement public, dont les financements diminueront de 8 milliards d'euros, une somme que les enseignants mettent en parallèle avec le coût du projet contesté de pont sur le détroit de Messine, qui devrait coûter plus de dix milliards. En même temps, la ministre voudrait favoriser une privatisation progressive de l'enseignement, tant par le développement des écoles privées que par la recherche de financements privés pour le système public. Cette politique se dissimule derrière ce qu'elle ose appeler « une réforme historique ». Elle promet de nouveaux lycées, de nouveaux instituts techniques et professionnels, censés permettre une meilleure liaison entre l'école et la vie professionnelle, un meilleur enseignement



de l'anglais et des matières scientifiques, une meilleure efficacité du système éducatif. Mais le plus clair de l'affaire est que les établissements d'enseignement se retrouvent avec un personnel diminué, avec des classes surchargées ou sans enseignants, des élèves privés de soutien scolaire, le tout dans des conditions matérielles qui se dégradent.

Pendant ce temps, des dizaines de milliers d'enseignants se retrouvent sans poste

ou attendent avec anxiété une nomination comme remplaçant ou soutien scolaire, parfois après des années passées à tenter de progresser dans la « graduatoria », la liste d'attente censée attribuer les postes en fonction des points accumulés.

Le 13 septembre, les manifestations de part et d'autre du détroit de Messine ayant abouti à retarder le départ de quelques ferries, des poursuites pour atteinte à l'ordre public ont été

déclenchées contre 25 manifestants identifiés par la police. Mais des protestations contre la politique gouvernementale ont aussi eu lieu dans toute l'Italie, marquées par des grèves de la faim de membres du personnel enseignant ou administratif. Et elles ne font sans doute que commencer contre ces 133 000 suppressions de postes qui constituent un vaste et scandaleux plan de licenciements.

André FRY

• Éducation nationale

Les inspecteurs généraux alertent le ministre... qui se déclare satisfait

Deux semaines à peine après la rentrée scolaire, un rapport de la plus haute instance de l'Éducation nationale, l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, a été dévoilé dans la presse.

Publiée en juillet dernier et destinée au ministre, cette synthèse de la situation de l'école dans les différentes académies et de la préparation de l'année en cours ne fait pas preuve, c'est le moins qu'on puisse dire, d'un optimisme rassurant. Si les conditions de la rentrée de septembre sont jugées correctes dans les écoles primaires, en raison d'un nombre suffisant d'instituteurs – ce qui

n'empêche pas les fermetures de classes pour cause d'économies –, les rapporteurs décrivent dans les collèges et lycées une « situation déjà difficile » et des « tensions prévisibles » directement liées à la suppression en quelques années de dizaines de milliers de postes d'enseignants. Les académies « doivent accueillir 25 000 élèves en plus avec l'équivalent de trois ou quatre mille emplois en moins ». Et encore, précisent-ils, les conséquences de la suppression de 16 000 emplois lors de cette rentrée restent limitées puisque la majorité de ces postes étaient réservés à des jeunes enseignants stagiaires, venant de réussir le concours de recrutement, qui n'assuraient que quelques heures de cours,

le restant étant consacré à la formation.

Et si le rapport prévoit qu'il sera difficile de suppléer aux absences d'enseignants dans les collèges et lycées, 4 000 postes de remplaçants ayant été supprimés, il signale que les années à venir, à commencer par la rentrée 2011, risquent d'être encore plus problématiques. Le constat de cette précarité organisée et des solutions bancales adoptées pour que les élèves soient tant bien que mal dotés d'un professeur recoupe ce qu'on peut lire dans nombre de tracts syndicaux : heures supplémentaires distribuées à des enseignants qui saturent, semaines passées à faire la navette entre deux ou trois établissements, recrutements tardifs de salariés

sous contrat, moins coûteux que les fonctionnaires... Ajoutons pour faire bonne mesure l'absence de formation pour les lauréats des concours, la situation inextricable des services administratifs départementaux de certaines petites structures académiques, qui ne peuvent plus assurer complètement le standard téléphonique ni une permanence pendant les vacances scolaires, ainsi que la fonte des crédits qui bloque déjà un peu partout le fonctionnement de la machine.

Interrogé peu après la publication du rapport, le ministre continue d'afficher sa satisfaction béate. Tout va très bien, ce rapport vieux de trois mois était seulement destiné à alerter ses services, mission accomplie, les problèmes ont été réglés : quelques petites directives par-ci, un beau discours de rentrée complètement ignoré des intéressés par-là. Quant à l'avenir proche, avec plus d'élèves attendus et moins d'enseignants, il ne suscite chez Luc Chatel que sarcasmes à l'encontre des inquiétudes pourtant bien fondées du personnel de l'éducation.

Rien ne saurait mieux lui répondre qu'une présence importante de ce dernier, en tant que salariés et en tant qu'éducateurs, dans les futures mobilisations, comme cela a déjà été le cas partout le 7 septembre.

Viviane LAFONT



Manifestation de lycéens en 2008. Non seulement ce n'est pas réglé, mais c'est de pire en pire.

ERS : quand Chatel met les moyens

Le ministre vient d'inaugurer à Nice un internat nouveau genre, un établissement de réinsertion scolaire, destiné aux élèves « particulièrement perturbateurs mais non délinquants » ayant fait l'objet de plusieurs exclusions de collèges standards.

Accompagné de son collègue Estrosi, maire de Nice, Luc Chatel a évoqué la création d'une vingtaine d'autres ERS, qualifiés de « maillons manquants » dans la chaîne de l'Éducation nationale, censés permettre à ces collégiens agités de reprendre le chemin

de l'école.

Encadrés par six professeurs, quatre assistants d'éducation et deux éducateurs, les treize jeunes courent en effet peu de risque de manquer d'aide de la part des adultes. Et on ne peut que souhaiter que leur réinsertion soit assurée.

En tout cas la preuve est faite que, lorsque le ministre veut réussir à instruire des jeunes, même si c'est pour le communiqué, il sait comment procéder et quels moyens il faut mettre en œuvre.

V.L.

• Dans la région de Fourmies (Nord)

Pénurie organisée d'instituteurs

Dans une des écoles de la petite ville d'Anor, près de Fourmies dans le Nord, il y a 30 élèves dans la classe de maternelle, 26 sur trois niveaux (CP, CE1, CE2) et 30 sur deux niveaux (CM1, CM2), alors que l'effectif théorique maximum est de 24 élèves par classe. Mais de nouvelles familles sont arrivées dans le quartier cet été et ont évidemment inscrit

leurs enfants à l'école. Rien que de très habituel et facile à résoudre : il suffirait d'ouvrir une classe de plus. Les locaux et le matériel existent. Mais, conséquence directe des vagues de suppressions de postes d'enseignants, il n'y a pas d'instituteur disponible !

Cette situation n'est pas un cas isolé. Par exemple dans

la ville voisine de Fourmies, on compte respectivement 36, 34 et 35 enfants dans les trois classes de la maternelle Chaperon-Rouge !

La politique d'économies du gouvernement frappe en priorité les plus pauvres : lors de la dernière enquête sociale, les instituteurs de l'école d'Anor concernée avaient constaté que

70 % des mères et 50 % des pères étaient sans travail. Et que tous ceux qui avaient un emploi étaient ouvriers. Une proportion qu'on retrouve à Fourmies.

Mais les gosses d'ouvriers peuvent bien s'élever tout seuls, l'État a besoin de l'argent public pour assurer les profits des capitalistes !

Correspondant LO

• Sarkozy à Lascaux Présidendental

Pour commémorer le 70^e anniversaire de sa découverte, le président de la République a visité la grotte préhistorique de Lascaux. En principe l'accès de cette grotte est interdit, les visites menaçant l'atmosphère ambiante et la conservation des peintures rupestres. Dans les cas exceptionnels autorisés, elles sont limitées en durée et en nombre de visiteurs. Sarkozy est pourtant resté plus longtemps que les 35 minutes réglementaires et il y avait en tout dix personnes, dont un cameraman et un photographe. De plus, sans doute pour ne pas amoindrir la dignité du chef de l'État dans cette visite (pré)historique chez les bisons, Sarkozy n'a pas coiffé la « charlotte » de rigueur pour tout visiteur.

Peu au fait de la préhistoire, Sarkozy a parlé du « brave néandertalien qui avait parfaitement compris qu'ici c'était plus tempéré qu'ailleurs, qu'il devait y avoir du gibier, qu'il faisait beau et qu'il y faisait bon vivre ». En fait le « bon néandertalien » n'en était pas un puisque Lascaux, ainsi que toute la région, était peuplée d'hommes de Cro-Magnon, le site de Cro-Magnon se trouvant d'ailleurs à proximité immédiate. Mais visiblement, on peut être élu président tout en ignorant la différence entre Cro-Magnon et Néandertal... et aussi malheureusement pas mal d'autres choses plus importantes.

En outre, à l'époque de Lascaux, le climat n'était pas tempéré, car on était... en pleine époque glaciaire !

Les bisons et les taureaux peints sur les parois se demandent sans doute encore ce qu'a voulu dire le chef de l'État lorsqu'il a prononcé ces fortes paroles : « Entre l'universel et le terroir, il y a Lascaux. » Et ils peuvent constater, désabusés, que dans l'espèce qui se proclame elle-même *sapiens sapiens* il y a quelques spécimens qui semblent en régression.

André VICTOR

• Assurances

Quand les coûts baissent, les tarifs augmentent

Comme chaque année, les représentants des assureurs et des réassureurs, les assureurs des assureurs, sont en train de renégocier les contrats qui les lient. Il ressort de ces Rendez-vous de septembre, qui se tiennent à Monte-Carlo, que les tarifs des contrats d'assurance habitation devraient augmenter d'au moins 5% en 2011 et ceux des assurances automobile de 2 à 4%. Ceux des complémentaires santé devraient suivre la tendance.

C'est bien un comble car, dans le même temps, on apprend que les tarifs des réassurances auxquelles souscrivent les compagnies devraient baisser. Comme l'explique le directeur de Standard & Poor's, « les bilans des réassureurs restent dans l'ensemble solides et ils ont même des excédents de fonds propres. Il y a donc

une surcapacité d'offre, ce qui se traduit par une tendance à la baisse des prix ».

Mais les assureurs n'entendent pas faire bénéficier leurs adhérents de cette baisse. En ce qui concerne les contrats auto, les assureurs se justifient en affirmant que le nombre des sinistres matériels augmente. Ils oublient seulement de dire qu'il y a parallèlement une très forte diminution des accidents ayant des conséquences corporelles graves. Ainsi, pour les huit premiers mois de 2010, le nombre de tués sur la route a baissé de 6,4%, celui des accidents corporels de 13,6%, et celui des blessés de 16,1%, avec un recul de 25,6% des hospitalisations.

Pour les complémentaires santé, les augmentations de tarifs devraient également se poursuivre. Les compagnies d'assurances et les mutuelles



Moins d'accidents, mais davantage de profits pour les assurances.



mettent en avant notamment le désengagement progressif de la Sécurité sociale dans la prise en charge des soins et des médicaments, auquel va s'ajouter la récente décision du gouvernement de taxer à 3,5% ce type de contrats. C'est vrai mais, pour bon nombre d'entre elles, cette activité est très lucrative et elles pourraient puiser dans les bénéfices qu'elles ont accumulés jusque-là pour ne pas répercuter la hausse de leurs coûts.

Le résultat est que la population est rançonnée de tous les côtés, et que face à cette augmentation continue des tarifs, un nombre croissant de gens renoncent à s'assurer, avec tous les risques que cela entraîne. Pendant ce temps, les actionnaires des compagnies d'assurances continuent à s'en mettre plein les coffres.

Roger MEYNIER

• Prisons

La gestion privée coûte cher à l'État... et aux détenus !

La Cour des comptes a publié un rapport dans lequel elle s'inquiète des conséquences de la gestion public-privé des prisons. Il y a maintenant un peu plus de vingt ans que, en 1987, le gouvernement avait fait passer un appel au secteur privé pour construire et cogérer les établissements pénitentiaires afin, disait-il, de résoudre le problème de la surpopulation carcérale.

Un bilan fait à cette époque montrait que 51 000 prisonniers s'entassaient dans des prisons souvent vétustes et prévues pour 32 500 personnes. Plus de vingt ans après, le problème de la surpopulation est loin d'être réglé – le taux de surpopulation est de 131%, ce qui situe la France au 24^e rang des 27 pays de l'Union européenne. Par contre, un certain nombre d'entreprises privées ont pu faire leur beurre en tant que constructeurs de prisons ou fournisseurs de prestations, comme la cantine ou les activités – travail et formation professionnelle – qui sont ensuite « louées » à l'administration pénitentiaire, celle-ci restant publique.

Si, aujourd'hui, un tiers des prisons fonctionnent sous régime mixte public-privé, la moitié devraient être concernées par ce régime d'ici à 2012. On retrouve les grands noms du bâtiment sur ce marché d'autant plus intéressant que l'État est bon locataire : Bouygues, Dumez, Eiffage, entre autres. D'autres, comme Sodexho, sont déjà des habitués de ces contrats profitables dans les collectivités et les établissements publics.

Ce ne sont pas de nobles sentiments citoyens qui motivent ces grandes entreprises, même si Siges, filiale de Sodexho, qui cogère sept prisons du nord de la France, met en avant son « approche éthique et sociale ». Le coût de la gestion déléguée a progressé de 13% de 2006 à 2008 et la part des loyers versés aux prestataires

privés est passée de 139,7 à 215,6 millions d'euros entre 2006 et 2009, englobant à elle seule 36,5% des crédits de fonctionnement de l'administration pénitentiaire.

De même pour les « services » : le rapport de la Cour des comptes constate une grande différence des coûts de la formation professionnelle : une heure revient à 7,28 euros en gestion publique, tandis qu'elle passe à 17,23 euros en gestion déléguée !

Quant à la gestion des cantines, le rapport dénonce la persistance « d'écarts de prix injustifiables » sur les mêmes

produits : le pot de Nutella que l'on trouve à 2,34 euros dans le commerce est ainsi facturé de 2,40 euros à 4,16 euros suivant les prisons.

Gérées ou cogérées par de grandes entreprises selon la loi du profit, les prisons françaises – qui avaient été notamment condamnées par la Cour européenne des droits de l'homme en 2008 – n'ont pas fini de se faire épingler pour les conditions de vie déplorables qu'elles imposent aux détenus et pour leur plus grande capacité à engendrer la récidive que la réinsertion.

Nadia CANTALE

• Télé en prison Un racket organisé

L'association Robin des lois dénonce « le racket institutionnalisé de la télévision dans les prisons ». Qu'on juge un peu. La location d'un téléviseur coûte en effet de 5 à 40 euros mensuels. À ce prix, un téléviseur est amorti en quelques mois. Il n'y a aucune harmonisation nationale, notamment dans les prisons publiques. Des associations, gérées par des gardiens peu scrupuleux, ont dégagé des bénéfices record, comme à Fleury-Mérogis, où l'association chargée de louer les télédisposait, fin 2008, de

834 619 euros.

Les prisonniers peuvent en théorie s'acheter une télévision. Encore faut-il qu'ils en aient les moyens, car seuls 40% des prisonniers ont une activité salariée, et les rémunérations des prisonniers sont dérisoires. Le salaire minimum horaire est de 3,27 euros en maison d'arrêt et de 3,54 euros en centre de détention (7,60 euros hors prison), et les salaires mensuels vont de 180 à 450 euros. Enfin les prisonniers qui possèdent une télévision ont tous les risques

d'en perdre l'usage lors d'un transfert.

La privation de télévision contribue pourtant en outre aux dépressions et autres troubles psychiques que connaissent de nombreux prisonniers. Mais, comme l'ont montré de nombreux suicides, et comme en ont témoigné plusieurs rapports et reportages, le gouvernement se moque de la santé mentale ou même du confort élémentaire de prisonniers toujours plus nombreux.

Michel BONDELET

Un patronat insatiable

La présidente de Medef, Laurence Parisot, a dit tout le bien qu'elle pense de la réforme des retraites à l'occasion de l'université d'été de l'organisation patronale. Non seulement elle applaudit des deux mains le report à 62 ans de l'âge de départ, mais elle insiste sur le passage de 65 à 67 ans pour obtenir le taux plein dès lors qu'on n'a pas les trimestres nécessaires. Parisot voudrait croire que la réforme des retraites est une affaire entendue pour laquelle « nous sommes au milieu du gué », et elle ajoute : « Il faudra ensuite lancer très vite celle de l'assurance-maladie » !

Cette profession de foi a au moins un mérite, c'est d'avouer que le projet de réforme des retraites, s'il aboutissait, ne serait pour le patronat que le prélude à d'autres attaques. Celui-ci pourra ainsi continuer à licencier sans assumer les conséquences du manque à gagner de cotisations sociales qui en résulte pour financer tant les retraites que la santé.

Jean SANDAY

• Le 15 septembre, contre le projet sur les retraites

Plusieurs milliers de manifestants à la Concorde

Le 15 septembre, jour de clôture des débats à l'Assemblée nationale du projet de loi gouvernemental sur les retraites, plusieurs milliers de manifestants se sont retrouvés sur l'autre rive de la Seine, place de la Concorde, à l'appel de l'intersyndicale, pour exiger le retrait de ce texte.

Lutte Ouvrière était présente dans ce rassemblement, avec en particulier ses porte-parole, Nathalie Artaud et Arlette Laguiller.

Un certain nombre de médias ont trouvé bon de souligner qu'il y avait moins de monde que lors des manifestations du 7 septembre. C'est une évidence, mais c'est aussi une comparaison qui n'a aucun sens. Le rassemblement du 15 septembre n'avait pas pour ambition de faire mieux que

le 7. Il n'y avait aucun appel à la grève. C'était une action-relais, destinée à montrer que les opposants à cette prétendue «réforme» des retraites ne désarmaient pas, et à préparer la journée de grèves et de manifestations prévues pour le 23 septembre.

En ce sens, tous ceux qui ont manifesté leur refus de ce projet inique devant cette Assemblée, où une majorité de députés aux ordres de Sarkozy et du grand patronat se préparaient à voter un texte imposant de nouveaux sacrifices au monde du travail, ont eu raison de le faire.

Ce n'est pas parce que le texte gouvernemental sera voté que la lutte doit s'arrêter. En son temps Villepin avait bien fait voter la loi sur le CPE. Mais il a été contraint de la retirer.



• Equant France Télécom – Rennes

Après le suicide d'un salarié L'attitude choquante de la direction

Les travailleurs d'Equant, filiale à 100% de France Télécom, ont appris le suicide vendredi 3 septembre d'un de leurs collègues du site de Cesson, près de Rennes. La direction l'a annoncé le lundi suivant à ceux qui travaillaient avec lui, sans jamais vouloir prononcer le terme de suicide, mais parlant de disparition, de décès brutal, certains cadres disant même ne pas être «habilités» à donner des précisions.

Les représentants de la direction, DRH et cadres dirigeants, ont aussitôt organisé des réunions en déclarant leur volonté de faciliter les discussions et d'accompagner les travailleurs en souffrance, y compris en leur offrant la possibilité de faire appel à des psychologues. Bien sûr, chacun est très choqué, et nous n'avions pas attendu la direction pour en parler et nous soutenir mutuellement.

Sous prétexte de vouloir prendre en charge la douleur des salariés, la direction a mis en œuvre une stratégie de communication qui n'a rien de spontané et qu'elle utilise systématiquement à chaque suicide. D'une part, elle cherche à entretenir le flou aussi longtemps que

possible sur les raisons du décès. D'autre part, elle met en avant la situation familiale du salarié comme unique motif de son geste, ce qui revient à en reporter la responsabilité sur ses proches. Puis, passé les communications du premier jour, elle cherche à installer une chape de plomb en faisant du décès de notre collègue un sujet dont il est déplacé de parler. Elle a même reculé le plus possible la tenue d'un CHSCT sur ce sujet, invoquant la pudeur et la fragilité des salariés puis, en dernier recours, l'enquête de gendarmerie qui ne serait pas terminée.

Mais ce suicide est dans toutes les têtes. Respecter la mémoire de notre camarade de travail, c'est aussi savoir si sa situation professionnelle a pu être une des causes de sa souffrance. Or, suite aux nombreux suicides de salariés qui s'élèvent maintenant à 23 depuis janvier 2010, dont un qu'elle a dû reconnaître en accident du travail, la direction n'a pas le bénéfice du doute.

Nous sommes donc décidés à obliger la direction à nous donner enfin toutes les explications nécessaires.

Correspondant LO

• Hausses des prix :

Le racket continue

Le mensuel de l'Institut national de la consommation, 60 millions de consommateurs, vient de publier une enquête chiffrant précisément la baisse du pouvoir d'achat entre juin 2009 et juin 2010.

Selon cet organisme, le pouvoir d'achat aurait reculé de 0,4% en un an. Ce chiffre est une moyenne qui ne rend pas compte de hausses de prix importantes. Car sur une année, les carburants ont augmenté de 12%, le fioul domestique de 24% et les fruits de 14%. Il y a aussi eu l'augmentation de tarifs réglementés par l'État, comme celui du gaz, près de 15%, et de l'électricité, 3%.

Enfin, il y a de fortes possibilités pour que ça ne s'arrête pas là. En juillet dernier, les cours du blé en Bourse ont flambé. Il y a deux ans, en 2008, une flambée similaire avait entraîné une forte augmentation du prix du pain, des pâtes, de celui des aliments pour le bétail et donc en conséquence de celui de la viande.

Pas étonnant, dans ces conditions qu'un autre chiffre, celui des personnes surendettées, ait aussi augmenté de 4,5%.

Face à la hausse des prix, chaque capitaliste répercute la hausse qu'il subit en augmentant le prix de ses propres

produits. Et ce sont les travailleurs, en bout de chaîne commerciale, qui payent toutes ces hausses, d'autant que salaires et pensions ne suivent pas, loin de là.

L'économie de marché, c'est l'économie dans les mains des capitalistes. Les travailleurs non seulement ne doivent pas accepter d'en être les victimes et doivent exiger des salaires corrects, mais aussi de mettre le nez dans la gestion et l'organisation de l'économie, en contrôlant les comptes des entreprises. On verrait alors combien s'engraissent sur ces hausses de prix.

Pierre ROYAN

• Gare de Nantes

« Retour vers le futur »

En attendant la réouverture prévue de la ligne Nantes-Chateaubriant, en gare de Nantes les travaux ont déjà commencé pour la construction de voies dédiées au futur tram-train.

Il y a quelques jours les premières traverses ont été posées et là, surprise, ce sont des traverses en bois qui ont répandu leur forte et très désagréable odeur à plusieurs dizaines de mètres à la ronde. En effet tout le monde connaît ou a déjà vu ce genre de traverses traitées à la créosote, une sorte de goudron potentiellement cancérigène et qui a aussi la particularité d'être inflammable et de

dégager une fumée âcre quand un mégot tombe dessus... ce qui arrive souvent en gare!

Ce que l'on voit surtout, c'est que derrière les discours ronflants sur l'environnement et l'écologie, RFF (propriétaire du réseau ferré) a décidé pour économiser quelques euros d'utiliser des traverses qui bafouent l'accord signé récemment entre la SNCF et RFF pour «protéger la nature».

La réalité et la vraie boussole de ces gens-là, c'est l'appât du gain et rien d'autre! C'est ce qu'on peut constater aussi sur la ligne Nantes-Pornic où, depuis

cet été, c'est à 60 à l'heure que les voyageurs sont acheminés en train sur la ligne entre les deux villes. En effet, même si le matériel pour les transporter est neuf, la voie est dans un tel état de détérioration qu'on se croirait revenu 100 ans en arrière, il ne manque plus que le sifflement de la loco...

Ce qui fait qu'un voyageur va mettre deux heures pour faire Paris-Nantes et une heure et demie pour continuer de Nantes à Pornic, qui n'est qu'à une soixantaine de kilomètres. Vive le progrès!

Correspondant LO

• Peugeot – Sochaux

Fillon à l'usine

Pub, gabegie et baratin

Mobilisation générale vendredi dernier 10 septembre, aux usines Peugeot de Sochaux. Il y avait le Premier ministre, mais c'est surtout la caravane publicitaire autour de lui qui impressionnait! Et autour des officiels s'étaient agglutinés les cravatés de la maison Peugeot, lesquels étaient dans tous leurs états: cravate impeccable ce jour-là, souci d'être au garde-à-vous, stress maximum.

Le déploiement des moyens de sécurité aux alentours des usines était également à la hauteur: avions, hélicos, motards, forces de police en tout genre, organisation d'un plan B dans la base aérienne voisine de 70 km: ce jour-là, pas de discours sur les économies à faire, encore moins de taxe carbone. Ce n'était pas d'actualité.

Même la production n'était pas la priorité! Au passage du cortège dans les ateliers, la Logistique n'avait qu'un seul mot d'ordre: tout le monde s'arrête. Crainte sans doute qu'un grain de poussière, une goutte d'huile, une mauvaise odeur ne viennent gâcher la journée des ministres.

Dans un atelier, on a même vu des démineurs et des chiens policiers! C'est vrai que, pour la bourgeoisie, les ouvriers restent des gens dangereux. On n'est jamais trop prudent.

Événement: dans certains secteurs, des gants blancs ont été distribués au personnel. Deuxième événement: la maîtrise n'a pas repris les gants

après le passage du cortège!

Et évidemment, il y a eu

la grand-messe à la gloire de la firme et du gouvernement. 400 invités ont écouté Fillon parler de la réforme des retraites, et le PDG Varin se faire mouser en parlant de l'embauche de 250 CDI... alors qu'il y a actuellement 1 800 intérimaires

en production à Sochaux.

Dans le même temps, plusieurs dizaines de militants de la CGT ont fait un rassemblement, afin que l'opinion publique entende un autre son de cloche à cette occasion.

Terminons par une touche

plus intime. Fillon, qui ces derniers temps était grisonnant, est apparu à Sochaux avec des cheveux noir corbeau. Passage la veille chez l'Oréal, ou passage dans l'usine en cabine de peinture?

Correspondant LO

• Valinox - Montbard (Côte-d'Or)

Quand Sarkozy visite une entreprise

Vendredi 3 septembre, Sarkozy est venu à Montbard, une petite ville au nord de Dijon où se trouvent des usines de la métallurgie spécialisées dans les tubes, ce que les patrons et les journalistes appellent la « Metal Valley ». La plupart de ces usines appartiennent au groupe Vallourec.

La seule chose que les habitants ont vue, c'est le déploiement policier: police patrouillant dans tous les quartiers depuis le lundi, hélicoptère survolant la ville des heures durant, obligation de laisser les portes de garages, de caves et d'immeubles ouvertes sur le parcours du cortège, interdiction d'y laisser sa voiture sous peine de se la voir embarquer à la fourrière de Dijon (à 80 km), salariés accompagnés par la police jusqu'au portillon d'une des usines, policiers partout jusqu'au sommet du

château d'eau...

Mais c'est surtout sur les salariés de Valinox, l'usine visitée, que la pression s'est exercée. Ceux qui devaient assister au show ont été triés sur le volet; certains ont été renvoyés chez eux. Les questions à poser ont été préparées par le patron en personne. Et interdiction de parler des retraites et des salaires!

La CGT avait prévu, ce jour-là, une distribution de tracts pour appeler à la grève du 7 septembre. Apprenant

la visite de Sarkozy au dernier moment, les militants ont voulu aller exprimer leur mécontentement de plus près. Ils n'ont pas pu approcher même de la rue, qui était bouclée. La préfecture leur a aussi fait replier leur banderole et éteindre leur sono. Les militants ont alors demandé à chaque personne qui prenait un tract de donner un coup de klaxon, initiative qui a rencontré un succès certain.

Ainsi, sur sa petite estrade dans la cour de l'usine, Sarkozy a pu peindre l'avenir en rose sans être contesté. Pour Vallourec, c'est certain: Valinox construit des générateurs de vapeur pour les centrales nucléaires. Avec leur renouvellement en France et le projet

d'une centrale nucléaire « low cost » pour les pays sous-développés, c'est un gros marché qui s'ouvre devant le trust. Car des milliers de kilomètres de tubes sont nécessaires.

D'après les patrons, cela va créer 250 emplois. C'est faux. Beaucoup de ces emplois sont des mutations d'autres usines de la ville où, sous prétexte de crise, les patrons ont tout fait pour diminuer le personnel. Et même s'il y a quelques emplois créés, cela ne compensera pas ceux qui sont supprimés depuis des années par des plans, des licenciements et des départs en retraite non remplacés, ce qui fait de Montbard une des villes les plus pauvres du département.

Correspondant LO

• PSA

Payer moins les ouvriers pour plus de profits

La direction de PSA s'apprête à signer avec les syndicats, excepté la CGT, un accord particulièrement néfaste pour imposer des temps partiels et augmenter la flexibilité.

Il s'agit de créer de nouvelles équipes de nuit avec de nouvelles conditions. Les ouvriers qui passeraient de nuit perdraient le supplément de salaire qui était lié jusque-là au travail de nuit. Ils seraient forcés de passer en temps partiel (entre 22 et 30 heures) et verraient alors leur paye réduite. De plus, les horaires seraient variables. C'est-à-dire que, chaque soir, les ouvriers arriveraient à l'usine sans connaître l'heure de fin d'équipe, qui pourrait varier entre 4 et 8 heures. Si, au final, des heures supplémentaires étaient effectuées, elles ne seraient payées qu'au

bout de douze mois.

Le même accord prévoit aussi une plus grande flexibilité pour les intérimaires en journée. Ceux-là sont censés être embauchés pour un poste précis. Déjà aujourd'hui les patrons ne respectent pas cette règle. Mais avec l'accord, la rotation sur les postes deviendrait la règle.

Pour faire avaler cette pilule particulièrement amère, PSA promet en contrepartie 900 embauches en CDI, ce qui a permis à la presse de faire

des titres sur ses bienfaits. Mais depuis cinq ans PSA a supprimé 17 500 emplois en tout en France. Du coup, dans certaines usines, les effectifs sont tellement réduits que la production a du mal à sortir, ce qui rend indispensable pour la direction d'embaucher. Mais elle veut, avec cette annonce, se donner une image de patron qui crée des emplois.

On le voit, la direction de PSA cherche à profiter de la situation de chômage important pour imposer des réductions de salaires, introduire plus de flexibilité et recourir encore plus au travail précaire. Car c'est ainsi, non qu'elle « conditionne l'avenir des usines » comme elle le dit dans son discours, mais qu'elle accroît ses profits. Et d'ailleurs elle vient d'annoncer

aussi qu'elle a pu se constituer une cagnotte de dix milliards d'euros – l'équivalent d'un tiers du déficit de la Sécurité sociale.

Ces dix milliards pourraient au contraire servir à maintenir tous les emplois, à embaucher pour partager le travail entre tous, sans devoir produire des voitures la nuit dans des conditions intolérables.

Marion AJAR



• ArcelorMittal – Dunkerque

RTT obligatoire, avant le chômage partiel?

Au mois de juillet, ArcelorMittal a arrêté sur son site de Dunkerque la production d'un de ses trois hauts-fourneaux et d'une coulée continue à l'Acierie. La direction a invoqué les difficultés du marché et la nécessité de réduire la production. Mais elle a fait commencer la réparation de ces installations.

Fait-elle passer des arrêts techniques planifiés sur le compte de la crise?

Les conséquences pour le personnel se sont fait sentir rapidement. Des emplois d'intérimaires et de renforts vacances ont été supprimés. Fin août, trois prises de RTT pour septembre ont été imposées, même à la Cokerie qui tourne à 100%!

Maintenant, la direction parle de chômage partiel dans les mois à venir, avec des pertes de salaire pour les travailleurs.

Pendant ce temps, les patrons continuent à faire d'énormes profits: 1,75 milliard d'euros pour les six premiers mois de l'année.

Serge VIARD

• Continental Toulouse-Foix-Boussens

Le chantage de la direction ne passe pas

Les salariés de Continental Midi-Pyrénées (Toulouse-Foix-Boussens, 2 500 salariés) étaient appelés le 13 septembre à dire s'ils étaient « pour ou contre l'accord de maintien de l'emploi ».

Cet accord prévoit de réduire de 8% la masse salariale par le blocage des salaires, l'augmentation du temps de travail, la suppression de jours de RTT et la diminution de primes dont l'intéressement, avec à la clé un chantage ouvert aux licenciements si ce plan était repoussé. Et ce alors que les usines de Midi-Pyrénées ont dégagé 39 millions d'euros de bénéfice en 2009, en dégageront plus de 50 en 2010 et en prévoient tout autant en 2011.

Cet accord serait la condition pour que l'emploi soit préservé jusqu'en 2015, dit la direction ! En réalité, il ne s'agit que d'un chantage méprisable et d'un marché de dupes.

Les syndicats CGT et CFDT, majoritaires dans l'entreprise, ont appelé à boycotter cette consultation bidon et prévenu que, quel que soit le résultat, ils ne signeraient pas cet accord et s'y opposeraient. Ils ont aussi appelé à un meeting de lutte le jour même de cette consultation, en invitant deux membres du Comité de lutte de Continental Clairoux, des syndicalistes allemands et espagnols du groupe Continental, et un syndicaliste de la CGT General Motors de Strasbourg.

Parmi les autres syndicats, pas un ne s'est dévoué pour aider la direction à organiser sa mascarade : mieux, un seul



Devant l'usine Continental de Toulouse.

(la CGC) a trouvé le courage d'appeler à voter oui, les autres (CFTC, FO) ne donnant aucune consigne de vote !

Toute la semaine, les pressions se sont multipliées sur les salariés : réunion de service sur réunion de service, passage des chefs sur les postes de travail pour pousser à voter, rien n'a manqué... jusqu'au passage des chefs sur les postes le jour même du scrutin !

Eh bien, malgré toutes ces

tentatives d'intimidation, ce sont plus de quatre cents salariés, dont des délégations de Foix et Boussens, qui se sont retrouvés à ce meeting, pour écouter les dirigeants CGT et CFDT dénoncer le chantage patronal et les profits de Continental. Une ouvrière de Foix rappelait : « Cela fait des années qu'on nous impose des sacrifices à nous les ouvriers, par le travail en équipe, les cadences, la qualité à assurer. Et pour nous

remercier de s'être usés au travail, on nous demande des sacrifices supplémentaires ? C'est une honte ! »

Les autres orateurs invités ont fait part de leur soutien total aux salariés qui refusent de céder au chantage à l'emploi qu'eux-mêmes ont vécu dans leur entreprise. Leurs interventions ont été très applaudies, surtout quand les uns et les autres ont parlé de la nécessaire solidarité entre les travailleurs,

par-delà les usines ou les frontières. D'autres délégations d'usines de l'agglomération toulousaine étaient présentes : Freescale, l'usine voisine qui est vouée à la fermeture par son patron ; Thales, Astrium, Airbus, Technal, Labinal, Liebherr, ce qui faisait bien une centaine de travailleurs de plus.

Ce meeting a donc été un succès pour les opposants à la politique du patron. Les résultats de la consultation ont montré que 57% des 2 500 salariés n'avaient pas approuvé le plan, en votant « non » ou en refusant de cautionner cette mascarade. La direction torture les chiffres et invoque une prétendue majorité, alors que c'est près de deux travailleurs sur trois qui ne l'ont pas suivie, et malgré les pressions et l'intoxication de la maîtrise aux ordres. Méthode de voyou sans aucun doute ! Et, comme l'affirme Xavier Mathieu dans un communiqué du Comité de lutte de Continental Clairoux au sujet de cette nouvelle intox patronale : « Comment faire confiance à ces escrocs avérés qui nous avaient promis à nous, les 1 120 salariés de Clairoux, que notre emploi était garanti, pour nous jeter à la rue dix-huit mois plus tard ? »

Alors, pour les deux syndicats majoritaires (CGT et CFDT), comme pour la majorité des travailleurs, « peu importe l'interprétation du vote par le patron, on ne cédera jamais au chantage ».

C'est donc un revers pour la direction, mais qui n'évitera pas les combats à venir, car elle ne s'en tiendra pas là. La lutte continue donc !

Correspondant LO

Une offensive patronale à laquelle il faut mettre un coup d'arrêt

Avec Continental Toulouse, on a eu droit une nouvelle fois à une campagne nationale présentant l'abandon d'une partie de leur salaire et de leurs droits comme un passage obligé pour les salariés voulant garder leur emploi.

Il s'agit d'un scénario maintenant bien rodé, utilisé à chaque fois contre les salariés. Avec le revolver sur la tempe, menacés d'être jetés à la rue, on leur demande « d'accepter volontairement » de se sacrifier sur l'autel de profits toujours croissants pour leur patron.

C'est donc un vol manifeste, un attentat au droit des salariés à leur propre salaire. Mais ce gouvernement, qui n'a que le mot « tolérance zéro » à la bouche, reste silencieux et donc complice de ces

attaques commises par les plus puissants.

En ce qui concerne Continental, ce groupe de 150 000 salariés, riche à milliards, on a affaire à un multi-récidiviste patenté. Au printemps 2009, les dirigeants de ce groupe avaient été traités pendant un court moment de patrons-voyous par une kyrielle de ministres. Mais aujourd'hui, c'est le silence des mêmes ministres.

En réalité, il y a une offensive générale du grand patronat

pour essayer de mettre dans la tête des salariés qu'ils doivent se soumettre et accepter des baisses de salaire, des licenciements, parce que « sinon, ça sera encore pire ».

Mais le pire, les travailleurs y goûtent à chaque fois qu'on leur a imposé ces reculs. Les 1 300 travailleurs de Continental Sarreguemines, après s'être vu imposer le retour aux 40 heures sans compensation, ont eu droit, moins de deux ans plus tard, à une augmentation de 10% de leur temps de travail non payée. Ceux de Goss, numéro 1 mondial des machines offset, après avoir eu une augmentation de 10% de leur temps de travail non

payée, ce qui a permis de licencier 10% du personnel, se voient aujourd'hui menacés d'être tous jetés à la rue à Montataire, dans l'Oise. Ceux d'ArcelorMittal, après avoir subi une baisse des salaires d'embauche et la reprise de jours de congés, ont vu leur direction dépasser et de loin tous les objectifs de suppressions d'emplois qu'elle avait programmées en Europe. Et cette liste est sans fin.

Chaque recul ne fait qu'encourager les patrons à préparer les suivants. Pas seulement dans les entreprises touchées, mais aussi dans toutes celles qui ne le sont pas encore. C'est bien pourquoi tous les patrons,

et d'abord les plus grands, sont intéressés et partie prenante des sacrifices que leurs collègues arrivent à imposer à leurs salariés.

Alors, face à ce patronat à l'offensive, il n'y a pas de politique possible dite « du moindre mal ». Il faut répondre coup pour coup à ceux qui se permettent de détrousser les travailleurs. Il faut tout faire pour mettre le holà à cette spirale des reculs « librement consentis ». Et c'est possible, car la classe ouvrière a la force de faire reculer ces agresseurs qui ne cessent de mettre en cause ses conditions de vie et de travail.

Paul SOREL

• La fête de L'Humanité

Le PCF à la remorque du Parti de Gauche

La fête de L'Humanité, les 10, 11 et 12 septembre à La Courneuve, a connu son habituel succès. Force est de le reconnaître, même pour ceux qui parlent régulièrement de son agonie : le PCF conserve encore une audience populaire, bien au-delà de son audience électorale qui, depuis 1981, s'est effritée au fil des ans.

Ce qui a été marquant sur le plan politique, c'est que le PCF est apparu comme s'effaçant derrière Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier, incontestable vedette des médias durant ce rassemblement, est apparu de plus en plus comme le probable candidat du Front de gauche, nom que s'est donné l'alliance nouée entre le PCF, la Gauche unitaire de l'ex-dirigeant de la LCR Christian Piquet et surtout le Parti de Gauche de Mélenchon.

Certes la direction du PCF a, fort discrètement, évoqué l'hypothèse que l'un des siens, le député PCF du Puy-de-Dôme Chassaigne, se mette sur les rangs en 2012. Mais cela ressemble à un leurre, destiné à calmer les impatiences de ceux qui s'inquiètent de l'effacement prolongé de leur parti

devant le Parti de Gauche et son dirigeant.

Pour sa part Mélenchon a trouvé plus habile de mettre une sourdine à ses ambitions durant ces trois jours. Il a même insisté, dans ses multiples interventions, sur le fait que la question de la présidentielle n'était pas à l'ordre du jour, que l'heure n'était pas à la chicane et aux discussions sur les virgules, qu'il fallait même préparer la « révolution » qu'il veut « citoyenne ». Mais ces dénégations, aussi tonitruantes soient-elles, ne sont guère convaincantes.

D'autant qu'on a beaucoup parlé de révolution durant cette fête, ce qui montre que pour beaucoup ce terme n'est qu'une façon de parler, sans grande signification. Pierre Laurent a même évoqué une « révolution sociale » au cours de la table ronde destinée à ouvrir un débat devant aboutir à l'élaboration d'un « programme partagé », nom que devrait prendre le programme commun aux trois composantes du Front de gauche. Façon de mettre en évidence que ce Front n'a pas encore de programme, puisque sa gestation, fruit d'un débat citoyen, ne fait que commencer.

Le même Pierre Laurent s'est empressé, le lendemain, dans le discours principal de cette fête, de préciser les limites qu'il fixait à sa radicalisation verbale. Dénonçant à juste titre la guerre que mène le gouvernement, au nom du patronat, contre les classes populaires, il appelle à y répondre par « une guerre », une guerre « citoyenne... et pacifique ». Faut-il comprendre que, face à l'offensive brutale et sans pitié contre le monde du travail, il faudrait rester calme, serein, dans le cadre d'une loi faite pour les possédants, en acceptant le rythme des échéances électorales, en un mot attendre le verdict de 2012? On a tout lieu de le penser. C'est une autre façon de rejoindre Jean-Luc Mélenchon qui, lui, parle de la « révolution dans les urnes », ce qui peut se traduire par la révolution « par les urnes ».

Certes les dirigeants du PCF parlent de renforcer et d'élargir la mobilisation en cours contre la réforme des retraites. Mais à mots couverts (pour l'instant) ils inscrivent cette échéance dans la perspective de 2012.

C'est s'engager dans une impasse, et même pire, dans un piège. Pour le PCF d'abord, qui risque de s'autoliquer un peu



Jean-Luc Mélenchon et Pierre Laurent à la fête de L'Humanité.

plus encore, mettant son influence et son poids militant au service des ambitions de Mélenchon, dont rien n'a montré, ni dans son passé ni dans ses positions actuelles, qu'il incarne les intérêts des classes populaires. Mais, bien plus lourd de conséquences, cela risque de dévoyer la combativité du monde du travail vers la perspective d'un illusoire changement électoral. Or, qu'un Strauss-Kahn ou une Martine Aubry remplace Sarkozy dans dix-huit mois, cela ne changera rien d'essentiel pour les classes populaires. Il n'est qu'à voir, par exemple, les positions des dirigeants socialistes sur la réforme des

retraites. Aucun d'entre eux ne s'engage à maintenir cette retraite à taux plein à 60 ans et, à plus forte raison, à revenir sur les autres « réformes » des retraites, depuis celle de Balladur de 1993.

La perspective électorale choisie par la direction du PCF le conduit, dans un premier temps, à se mettre à la remorque de Mélenchon, ce qui le mettra ensuite obligatoirement à la traîne du PS. Si c'est cela la « guerre pacifique » que préconise Pierre Laurent, elle est perdue d'avance pour les travailleurs.

Jean-Pierre VIAL

• Retraites

Les promesses en trompe-l'œil du Parti Socialiste

Le Parti Socialiste affirme qu'il s'engage, une fois au gouvernement, à maintenir l'âge légal de départ en retraite à 60 ans, et même qu'il le rétablira au cas où le gouvernement actuel aurait réussi à reculer cet âge à 62 ans comme il veut le faire.

Voilà qui est fort bien. Mais il ne faudrait pas que ces promesses sur l'âge légal occultent les autres propositions du PS qui visent à financer les retraites en grande partie sur le dos des salariés.

Dans un quatre-pages largement diffusé, le PS affirme que trouver les 45 milliards qui, selon les experts, seraient nécessaires au financement des retraites « est tout à fait à notre portée ». Il ajoute : « Après tout, ce montant correspond aux baisses d'impôts pour les plus riches décidées par la droite depuis deux ans. » Il suffirait donc de reprendre quelques cadeaux faits aux plus riches... Mais cela n'empêche pas le Parti Socialiste de proposer une

« réforme juste qui repose sur des efforts partagés ». Comme si les travailleurs n'en faisaient pas assez, d'efforts, eux à qui le patronat vole depuis des dizaines d'années le bénéfice de l'augmentation de la production de richesses!

Certes le PS prétend « mettre à contribution des revenus du capital » pour 25 milliards d'euros. Outre qu'il ne précise pas à quel taux ces revenus seront imposés, il ne cite que les bonus et les stock-options, et pas même les dividendes et encore moins les patrimoines des riches.

Par contre le PS projette d'augmenter les cotisations sociales, salariales aussi bien que patronales, d'une façon

égale, c'est-à-dire totalement injuste, sachant que depuis vingt ans les patrons payent de moins en moins alors que les salariés payent de plus en plus!

Encore plus choquant : au moment où les jeunes ne trouvent pas de travail, le PS, tout comme le gouvernement, veut absolument faire travailler plus longtemps les seniors, au point de consentir encore des dégrèvements de cotisations sociales aux entreprises qui les feraient travailler plus nombreux, alors que nombre d'entre eux ne demandent pas mieux que de partir plus tôt, à condition d'avoir les moyens de vivre. Tout en acceptant de prendre en compte la pénibilité du travail, qui donnerait droit à partir plus tôt avec une retraite pleine, le PS veut « inciter ceux qui le peuvent et qui le souhaitent à travailler

plus longtemps, plutôt que de relever l'âge légal ».

Enfin l'un des paramètres essentiels est la durée de cotisation indispensable pour avoir droit à une retraite pleine. Le PS se contente de constater que « jusqu'en 2020, des dispositions sont prévues », sur lesquelles il n'a manifestement pas l'intention de revenir. Il faudra cotiser 41 ans en 2012 et autour de 42 ans en 2020, si les rapports d'étape prévus en 2012 et 2016 ne préconisent pas un allongement pire encore. Pour la suite, le PS prévoit un nouveau rendez-vous en 2025. Et à cette date, dit-il, « en cas de nouveaux besoins qui ne pourraient être couverts par d'autres moyens, tout allongement de la durée de cotisation devrait être limité à la moitié des gains d'espérance de vie ».

C'est dire qu'il ne suffit

pas de maintenir l'âge légal de la retraite à 60 ans pour que les salariés puissent effectivement vivre de leur retraite en s'arrêtant de travailler à 60 ans. La « retraite choisie » que promet le PS est un vain mot dès lors qu'il faut travailler de plus en plus longtemps pour avoir une retraite à taux plein. À 60 ans, le choix que la plupart des salariés auront sera de travailler bien au-delà ou d'accepter de vivre dans la misère... si tant est que les patrons leur laisseront même ce choix!

Alors, merci le PS! Il faut compter sur la mobilisation de plus en plus puissante du monde du travail pour faire reculer ce gouvernement et ne surtout pas compter sur une éventuelle alternance en 2012 pour voir cesser les attaques contre les retraites... et les salaires.

Dominique CHABLIS